



KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 11 - Juin 2021

UN JARDIN MARAICHER POUR LA CANTINE DE L'ÉCOLE



EDITO du Conseil municipal

Avec le déconfinement progressif, nous pouvons petit à petit retrouver une vie plus libre et reprendre nos activités quotidiennes. Les activités culturelles, sportives et de loisirs, portées par nos associations, vont pouvoir reprendre à l'intérieur des salles municipales : yoga, danse, etc. Le gîte communal va pouvoir accueillir davantage de randonneurs et de touristes. Les commerces de bouche ont fait peau neuve : Ty Reuz a créé une terrasse et propose à nouveau de la restauration. Bro An Are a agrandi et réaménagé son espace de vente et d'accueil du public. L'auberge du Menez va pouvoir ouvrir prochainement. Trois jeunes personnes, dont deux cuisiniers, ont été retenus par Monts d'Arrée Communauté pour reprendre la gérance. Ils sont déjà à pied d'œuvre pour pouvoir ouvrir le plus tôt possible. Même si la réouverture est attendue par tout le monde, après des mois de confinement, il faudra être patient car ils ne pourront sans doute pas ouvrir avant le mois d'août. Ils ont plein de travaux et de démarches à faire et ils souhaitent être opérationnels avant d'ouvrir. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure.

Ce sera aussi l'occasion de retrouver des moments de convivialité autour des événements de l'été. Un festival de pianos intitulé « Claviers dans les Monts » voit le jour dans notre petite commune. Ça fait plaisir de voir que de nouveaux événements culturels naissent dans les Monts d'Arrée et que la culture revive après une longue période de disette. Le Tour de France cycliste va passer par Saint-Rivoal. Cet événement mondial sera un formidable coup de projecteur sur la région et va permettre de faire découvrir Saint-Rivoal au-delà de la Bretagne. Et puis, une étape du Tour, c'est toujours une grande fête populaire où petits et grands se retrouvent pour assister à l'événement. Ce sera aussi l'occasion pour nous de fêter ensemble le début de l'été.

Malgré les difficultés liées au contexte actuel (hausse du prix de l'acier, pénurie de bois, artisans débordés), nous continuons à travailler sur les projets prévus à

court, moyen et long terme : création de logements, réduction de la vitesse automobile, amélioration de la qualité et de l'origine des aliments de la cantine, aménagement des espaces publics, renforcement du lien social, réparation de la voirie, etc.

Nous avons également signé la charte « Ya d'ar brezhoneg » avec l'Office Public de la Langue Bretonne afin d'officialiser l'engagement de Saint-Rivoal et de ses habitants dans la promotion du breton qui est une des richesses de notre patrimoine culturel. En signant cette charte, nous nous engageons à mener des actions en faveur de la langue bretonne. Cette décision prend tout son sens au moment où le Conseil constitutionnel a retoqué un texte de loi en faveur des langues régionales, porté par le député morbihannais Paul Molac. Cette institution a déclaré que deux pans majeurs de la loi sont inconstitutionnels : l'enseignement immersif et l'usage des signes diacritiques comme le tilde dans les actes de l'état civil. Cette décision illustre bien la méconnaissance du Conseil constitutionnel qui s'attaque à la méthode d'enseignement immersive dans le public, le privé comme dans l'associatif, alors qu'elle a largement fait ses preuves dans plusieurs écoles qui utilisent les langues régionales, dont les écoles Diwan. Cette décision, qui est une nouvelle fois l'illustration de la domination de l'Etat sur les Régions, est un recul considérable pour l'enseignement du breton.

Nous espérons pouvoir à nouveau réunir les 8 commissions municipales, ouvertes à la population, dès la rentrée de septembre. Nous vous informerons pendant l'été sur les dates de réunions.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un très bon été 2021

Le conseil municipal

PENNAD-STUR ar c’huzul-kêr

Gant an divac’hañ o vont war-raok e c’hellomp adkavout tamm ha tamm muioc’h a frankiz en hor buhez hag adkregiñ gant hor oberennoù pemdeziek. An oberennoù sevenadurel, ar sport hag an dudioù kaset en-dro gant hor c’hevredigezhioù a c’hello adkregiñ er salioù kêr : yoga, dañs... Er bod e vo posupl degemer muioc’h a valeourien hag a douristed. Nevesaet eo bet ar stalioù boued : ul leurenn a zo bet krouet gant Ty Reuz hag a ginnig predoù en-dro ; kresket ha kempennet eo bet stal Bro an Are. A-benn nebeut e c’hello digeriñ ivez Ostaleri ar Menez. Tri den yaouank, daou geginer en o zouesk, a zo bet dibabet gant Menez Are Kumuniezh evit adkemer ar mererezh. O labourat emaint dija evit gallout digeriñ an abretañ posupl. Kredapl ne vo ket posupl dezho digeriñ a-raok miz eost, avat. Dav e vo gortoz gant pasianted neuze, ha bezañ ez eus mall bras warnomp e tigorfe goude mizvezhioù bac’hañ. Labourioù o deus d’ober ha paperioù a zo da leuniañ a-raok bezañ prest da gregiñ ganti. Chañs vat dezho evit an avañtur nevez-mañ.

An tu e vo ivez d’en em adkavout asambles e darvoudoù an hañv. Ur festival piano anvet «Touchennaouegoù er Menez» a vo kinniget en hor c’humun vihan. Plijus eo gwelout darvoudoù sevenadurel nevez o tiwanañ er Menez hag ar sevenadur oc’h advevañ goude ar prantad kernez hir hon eus bevet. Tro Bro-C’hall war varc’h-houarn a dremeno dre Sant-Riwal. An darvoud bedel-mañ a zesacho selloù an holl war ar c’horn-bro ha tu vo d’an holl en tu-hont da Vreizh dizoleiñ Sant-Riwal. Hag ivez, tennadoù an «Tro» a vez atav ur fest bras evit an dud koulz hag un tu evit an holl d’en em gavout asambles. Un digarez e vo deomp evit lidañ deroù an hañv.

En desped da ziaesterioù an amzer (kresk war priz an dir, primeri a brenn, artizaned foulet), e kendalc’homp gant ar raktresoù war verr, krenn pe hir dermen : krouiñ lojeizoù, digreskiñ tizh ar c’hirri, gwellaat heberzh hag orin boued ar c’hantin, terkadur al lec’hioù foran, kreñvaat al liammoù etre an dud, kempenn an heñchoù...

Sinet eo bet ivez ar garta «Ya d’ar brezhoneg» gant Ofis Publik ar Brezhoneg a-benn kefridielat endalc’h Sant Riwal hag e annezidi da gas war-raok ar brezhoneg, a zo ur binvidigezh eus hor glad sevenadurel. O sinañ ar garta-mañ en em c’houestlomp da ober traoù evit mat hor yezh. E ster leun a c’hounid an diviz-mañ pa welomp penaos eo bet korbellel ul lezenn skrivet gant ur c’hannad eus ar Mor-Bihan, Paul Molac, evit mat ar yezhoù engenidik gant ar C’huzul Bonreizh. Disklêriet eo bet gant an ensavadur-se m’eo enepbonreizh daou bennad pennañ eus al lezenn-se : an deskadurezh dre soubidigezh hag implij an arouezennoù amlizherennel, evel an tilde, en aktaoù publik. Diskouez a ra splann pegen diskiant eo ar C’huzul Bonreizh war ar sujed-se. Tagañ a ra an hentenn dre soubidigezh er skolioù publik koulz hag er skolioù prevez ha kevredigezhel bezañ m’en deus diskouezet pegen efedus eo er skolioù a ra gant ar yezhoù engenidik evel ar skolioù Diwan. Ur giladenn vras evit ar c’helenn e brezhoneg eo an diviz-mañ, hag ur skouer ouzhpenn eus mestroni ar stad war ar rannvroioù.

Spi hon eus e vo posupl bodañ a-nevez an eizh bodad foran e miz-Gwengolo. Kaset e vo keloù deoc’h.

Hetiñ a ra deoc’h skipailh an ti-kêr un hañvezhiad kaer.

Ar C’huzul-kêr

SOMMAIRE / TAOLENN

Projets.....	4
Ecole.....	14
Actualités du territoire.....	18
Patrimoine.....	26
Associations.....	33
Commerces.....	42
Agenda.....	44

Signature de la charte «YA D'AR BREZHONEG»

Un rapprochement avec les services de l'Office Public de la Langue Bretonne - Ofis Publik ar Brezhoneg amorcé depuis quelques mois s'est conclu par le vote à l'unanimité, le 23 février 2021, d'une délibération engageant notre commune à réaliser un certain nombre d'actions visant à atteindre le niveau 3 de la charte «Ya d'ar brezhoneg» - «Oui à la langue bretonne». C'est l'engagement déjà important de la commune en faveur de notre langue depuis de nombreuses années qui nous permet de viser ce niveau. Les actions envisagées vont de l'apposition d'une

signalétique bilingue dans les bâtiments et lieux publics à la proposition de formations à la langue bretonne aux agents communaux qui le désirent.

Cet engagement s'est concrétisé le 11 juin par la signature officielle de la charte par Mme Léna LOUARN, présidente de l'Office Public de la Langue Bretonne - Ofis Publik ar Brezhoneg et Mickaël TOULLEC. Les enfants de notre école publique bilingue qui sont les bretonnants de demain et leurs enseignants qui étaient bien évidemment conviés à participer à cette cérémonie ont interprété des

chansons pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Il est à noter que les collectivités ne sont pas les seules à pouvoir adhérer à cette charte, les entreprises et les associations peuvent également prendre cet engagement. Une entreprise de notre commune a déjà rejoint la charte, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Office Public de la Langue Bretonne - Ofis Publik ar Brezhoneg pour plus d'informations à ce sujet.

www.fr.brezhoneg.bzh



Sinadur ar garta «YA D'AR BREZHONEG»

Ar c'henlabour boulc'het un nebeud mizvezhioù 'zo gant servijoù an Ofis Publik ar Brezhoneg en deus dibouket war un diviz bet votet a-unvouezh d'an 23 a viz-C'hwevrer 2021 hag a zoug hor c'humun d'ober traoù a-benn tizhout live 3 ar garta «Ya d'ar brezhoneg». Abaoe pell eo krog ar c'humun d'ober a bep seurt traoù evit mat hor yezh, pezh a ro an tu deomp da vizañ al live-mañ. An oberennoù raktreset a vo stagañ skritelloù ha pannelloù divyezhek er savadurioù

hag el lec'hioù foran koulz ha kinig stummadurioù brezhoneg d'an implijidi kêr a c'houlenno.

Deuet eo da wir an diviz-se d'an 11 a viz-Even gant sinadur ofisiel ar garta gant an Itron Lena LOUARN, prezidantez an Ofis Publik ar Brezhoneg ha Mickaël TOULLEC. Bugale hor skol hag a zo brezhonegerien an dazont hag o skolaerien a oa bet pedet d'al lid evel just. Kanet o deus un nebeut kanaouennoù evit brasañ plijadur an holl.

Dav eo gouzout, n'eo ket ar strollezh nemetken a c'hell sinañ ar garta, digor eo ivez d'an embregerezhioù ha d'ar c'hevredigezhioù. Unan eus embregerezhioù ar gumun a zo ezel eus ar garta dija. Arabat chom etre daou soñj, m'ho peus c'hoant da c'houzout muioc'h, kit e darempred gant Ofis Publik ar Brezhoneg.

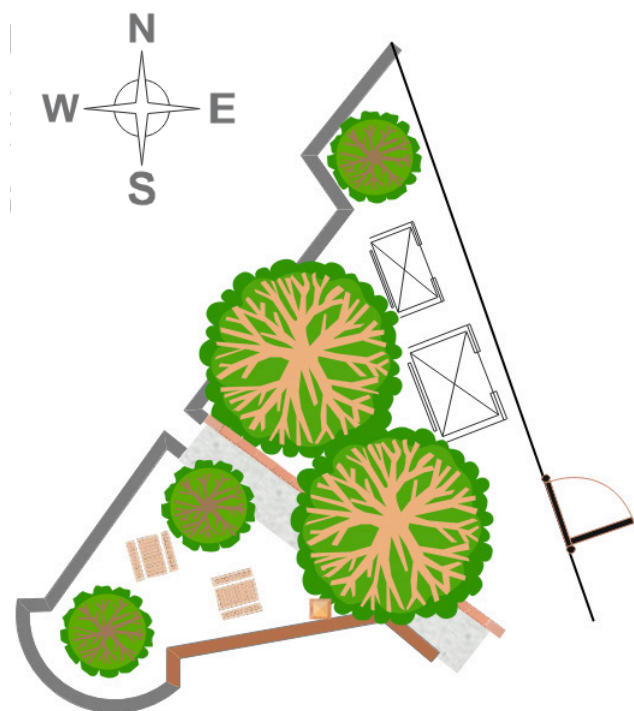
www.brezhoneg.bzh

PLAS AR FOAR

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, nous travaillons à un projet visant à réaménager Plas ar foar, à la jonction des routes de Morlaix et de Bodenna. Cette agréable pelouse abritée de châtaigniers qui peut accueillir des spectacles et constitue un lieu de choix pour les pique-niqueurs peut bénéficier d'une meilleure mise en valeur et sera bientôt l'objet de petits travaux.

Ils viseront à améliorer et à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite le petit sentier qui la traverse ainsi qu'une partie de l'aire dédiée au pique-nique. Il s'agira également de matérialiser des places de parking et un emplacement pour les vélos sur le côté de la place situé le long de la route de Bodenna. Des plantations et aménagements paysagers sont également envisagés et le local qui abritait l'ancien transformateur sera modifié afin de pouvoir servir d'abri.

L'école de Kerliver à Hanvec et le lycée professionnel de Pleyben pourraient être sollicités pour ces réalisations dans un but de formation d'élèves tout en réduisant les coûts pour la commune. De même, certains travaux pourront faire l'objet d'un chantier participatif.



RÉDUCTION DE LA VITESSE et sécurité des piétons

La municipalité a engagé une réflexion pour réduire les dangers liés à la circulation routière dans le bourg et les villages afin d'améliorer la sécurité des usagers, des piétons et des riverains.

La commune a sollicité « Finistère Ingénierie Assistance (FIA) », pour poursuivre la première étude datant de 2016. Le 1er mars, nous avons circulé à pied dans le bourg avec une personne de FIA afin d'identifier les dangers existants et proposer plusieurs pistes d'aménagement. **FIA travaille actuellement sur ces propositions que nous vous présenterons lors d'une réunion publique, le 17 septembre 2021, à 18h30, à la salle des fêtes.**

En attendant, nous avons demandé à la coordination sécurité routière de la Préfecture du Finistère de nous prêter un radar pédagogique. Le prêt est gratuit pour deux semaines. Le radar a été installé le 16 juin, route de Saint-Cadou, près de la salle des Fêtes, sur un lampadaire, à une hauteur réglementaire de 2,10 m. Il affiche et enregistre les vitesses des usagers de la route ; il prévient avec une tête de bonhomme en rouge lorsque le dépassement de la vitesse maximum est atteint, soit 51km. Le coordinateur établira un rapport sur les relevés enregistrés par le radar.



NOMS DE VILLAGES, NOMS DE RUES...

Quand la modernité fait resurgir l'histoire

L'arrivée de la fibre optique, le développement de l'utilisation du GPS par les secours, les services postaux et les multiples agences privées de livraison et de transport sont autant d'éléments qui nous amènent à devoir nommer les voies du bourg, à normaliser les noms de villages et à attribuer des numéros aux habitations.

Pour ce qui est des noms de rues, seul le bourg est concerné et un travail d'enquête est actuellement en cours auprès de ceux d'entre vous qui y habitent afin de recueillir les noms que vous donnez aux voies qui bordent vos habitations. Une fois cette collecte terminée, les informations recueillies seront compilées et serviront de base à l'attribution de noms aux rues.

En ce qui concerne les villages, nous nous appuyerons sur l'important travail de collecte effectué par Hervé QUÉRÉ auprès des habitants de Saint-Rivoal, des recherches

qu'il a menées aux archives départementales et sur la compilation de travaux plus anciens (notamment ceux de Jean CRANN ou de l'association Leur ar C'horneg).

Comme cela a été souligné par Hervé QUÉRÉ dans ses articles consacrés aux différents villages de Saint-Rivoal dans les précédentes éditions de ce bulletin, si les noms eux-mêmes sont très stables, des plus anciens documents connus jusqu'à nos jours, la façon de les écrire a en revanche changé à plusieurs reprises. Ces errements orthographiques sont dus à l'absence d'une écriture normalisée propre au breton jusqu'à une période récente dont la conséquence a été d'essayer d'utiliser le code orthographique de la langue française, qui se révèle mal adapté pour transcrire notre langue.

Nous travaillerons également en collaboration avec l'Office Public de la Langue Bretonne afin de pro-



poser des graphies respectant au mieux à la fois la signification des noms de villages, les habitudes locales et l'écriture moderne de notre langue. L'écriture actuelle de la plupart des noms de village de Saint-Rivoal répond déjà à ces critères et les éventuelles modifications que nous proposerons seront dans la plupart des cas mineures.

La numérotation des maisons, enfin, s'appuiera essentiellement sur les recommandations des services postaux et sur les différentes normes en vigueur.



Rénovation de l'ancien PRESBYTERE

Le coût total des travaux est estimé à 68 453 € TTC. Afin de pouvoir financer ces travaux, nous avons demandé des subventions. La commune a eu un retour positif des services de l'État. Nous pouvons bénéficier d'une aide financière à hauteur de 60 % du montant des travaux. Dès le retour de l'accord de subvention, nous avons signé des devis afin de faire réaliser les travaux. Malheureusement, les entreprises concernées étant en surcharge de travail, elles ne pourront pas venir avant le mois de septembre.

Saint-Rivoal, lauréate du PRIX ZÉRO PHYTO

La commune de Saint-Rivoal a reçu le « Prix zéro phyto », par le Conseil Régional, qui récompense les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

Un organisme de soutien pour les projets fonciers des collectivités locales

L'Établissement Public Foncier de Bretagne (E.P.F.B.) a été créé en 2009 par l'État et la région Bretagne, c'est un outil partenarial géré par des élus au service des collectivités bretonnes.

Il se donne pour objectif de :

- « Produire du logement et notamment du logement social et abordable.
- Redynamiser les centres-bourgs.
- Soutenir les projets économiques en ville comme à la campagne »

Le recours à l'E.P.F.B. permet aux petites communes de se saisir d'opportunités et de se donner le temps de la recherche de financement pour le rachat et la restauration des biens ciblés par les communes.

Dans le dernier bulletin municipal, l'importance des demandes de location qui arrivent régulièrement en mairie était déjà évoqué. Ces besoins nous ont été confirmés depuis par nos interlocutrices du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS 29), qui précisent que les demandes qu'elles reçoivent concernent principalement des logements de type T1 ou T2.

Dans la continuité des réflexions déjà posées sur l'offre locative et plus globalement sur l'accueil de nouveaux habitants, la municipalité s'est engagée ces derniers mois dans la recherche de parcelles afin de constituer

une réserve foncière communale. C'est avec ce même objectif que l'Établissement Public Foncier de Bretagne a été interpellé, afin qu'il puisse se porter acquéreur, au bénéfice de la commune, de propriétés situées derrière la mairie.

Une première convention liant la commune de Saint-Rivoal et l'EPFB est donc en cours avec pour horizon un achat possible des lots mis en vente dans le courant du mois de septembre 2021. En mobilisant l'EPFB, la commune s'engage par ailleurs, en cohérence avec les intentions posées, à créer prioritairement de nouveaux logements sur les terrains et/ou bâtiments acquis.

Les projets associés aux rachats de ces lots situés en cœur de bourg, seront présentés en commission municipale dans le courant du mois de septembre.

Pour aller plus loin sur l'Établissement Public Foncier de Bretagne, vous pouvez aller sur leur site internet : www.epfbretagne.fr



UN PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL pour Saint-Rivoal

Dans le cadre de notre adhésion au réseau Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, nous vous présentons le Plan d'Aménagement Patrimonial que l'équipe municipale a validé dernièrement. Celui-ci permet d'élargir les conditions d'éligibilité de projets visant à maintenir ou développer les atouts patrimoniaux de la commune.

Qu'est ce qu'un Plan d'Aménagement Patrimonial ?

Son objectif : Il s'agit, à l'échelle de la commune, d'une réflexion prospective visant à faire des choix et à bâtir un projet patrimonial pour son aménagement, sa restauration et sa valorisation. Différents aspects sont pris en compte : l'environnemental, le touristique et l'économique. Ainsi, le PAP s'inscrit dans une stratégie de développement local et a pour but de hiérarchiser les actions à mener en fonction de priorités sur un secteur géographique précis ou thématique. Le PAP conditionne l'aide régionale dans le cadre du label.

La procédure : Les aides accordées par la région Bretagne pour la restauration et la mise en valeur d'un bâtiment public ou privé, ne pouvait concerner jusqu'à présent que le bâti reconnu d'intérêt patrimonial (SP) ou protégé au titre des monuments historiques.

La mise en place d'un Plan d'Aménagement Patrimonial permet d'étendre les aides de façon plus cohérente et programmée :

- Aux bâtiments publics ou privés appartenant à un secteur géographique clairement identifié et délimité
- Ou relevant d'une thématique prioritaire choisie.

Le Plan d'Aménagement patrimonial, d'une durée de trois ans, adopté par le conseil municipal permet désormais de solliciter auprès de la Région Bretagne une demande de subvention pour les particuliers et pour la commune.

L'association Commune du Patrimoine Rural de Bretagne, à laquelle nous adhérons, a été sollicitée par le service de l'inventaire à la Région pour avoir notre accord pour la diffusion de l'étude label. Nous avons bien sûr accepté.

L'ACCUEIL sur notre commune

La municipalité de Saint-Rivoal reçoit chaque année entre 10 et 20 sollicitations pour des installations. Ce sont le plus souvent des particuliers, parfois avec un projet agricole, ou un autre projet professionnel. La demande peut porter sur une location ou sur une acquisition. Alors, comment répondre à ces demandes ?

A Saint-Rivoal, il subsiste une inadéquation entre l'offre et la demande. Nous souhaitons donc augmenter notre capacité à accueillir, même si nous ne pourrions pas accueillir tout le monde.

La pression foncière à Saint-Rivoal n'est pas indépendante de la pression nationale, même si nous vivons en zone rurale. Certains agriculteurs peinent à trou-

ver des terres pour s'installer, tandis que d'autres peinent à trouver un logement décent.

En 2017, Saint-Rivoal comptait 59% de résidences principales, 26% de résidences secondaires et 15% de logements vacants, qui ne sont pas pour autant disponibles (Source : INSEE).

Plus généralement, le logement est impacté par des causes multifformes : la croissance démographique, les différentes migrations, l'impact des résidences secondaires, le contexte sanitaire, les tensions foncières et la nécessité de préserver l'environnement.

L'état a pris des mesures en 2014 en promulguant la loi ALUR au Journal officiel. Cette loi est censée réformer le droit au logement en France. Elle promeut 5 mesures particulières :

- Lutte contre l'habitat indigne ;
- Offre de construction ;
- Encadrement de la location ;
- Développement de l'urbanisme ;
- Création d'organismes de foncier solidaire.

Le jardin MARAICHER

En 2020, la commune de Saint-Rivoal a candidaté à un appel aux initiatives mené par le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) sur son territoire. Suite à un vote de 3700 personnes et à celui d'un jury, nous avons eu la chance d'être sélectionné parmi 7 projets. Nous étions inscrits dans la catégorie « communes du PNRA ».

Nature du projet : Produire des légumes bio pour la cantine scolaire

Dans le cadre d'une réflexion globale menée sur l'approvisionnement en légumes biologiques produits localement, il a été décidé de produire une partie de ceux-ci sur la commune.

Suite à la proposition de John REYNOLDS, parent d'élève et agriculteur, nous allons mettre en place un « jardin maraîcher » qui lui sera confié (un petit groupe de travail sera constitué). Au sein de ce jardin, il n'est pas question de produire tous les légumes pour la cantine mais seulement quelques espèces de garde parmi lesquelles : pommes de terre, oignons, choux, poireaux, cucurbitacées. Le principe est de réduire la distance entre le lieu de production et la cantine afin de préserver la qualité nutritionnelle des légumes et de faciliter la venue des élèves.

Il nous restait donc à trouver un terrain adapté à la culture maraîchère et situé à proximité immédiate de l'école. En effet, les enseignants, parents d'élèves, enfants, habitants, élus pourront être acteurs de ce jardin. Nous tenons à remercier Mr Didier MARTIN qui nous prête un terrain pour mettre en place ce jardin. Celui-ci se trouve à proximité immédiate du presbytère et couvre une superficie d'environ 2000 m². Il a tout d'abord fallu défricher le terrain pour le débarrasser des souches et des ronces qui couvraient sa surface; cette opération a été réalisée au tractopelle.



Suite à cette opération, nous avons semé du blé noir, le 15 juin, avec les enseignants et les enfants de l'école pour préparer la parcelle à produire des légumes. Une seconde culture d'engrais vert (seigle) prendra ensuite la place pour nourrir le sol. La production des premiers légumes est prévue pour l'année 2022.



Nous remercions les personnes qui ont permis la mise en place de ce projet : John, Didier et toutes celles qui ont montré un intérêt pour celui-ci ou se rendront disponibles pour en assurer sa mise en place.



Sur l'aspect budgétaire, nous avons reçu une aide du PNRA dans le cadre de l'appel aux initiatives; celle-ci, d'un montant de 600 euros, va permettre l'achat de matériel pour la conduite des cultures.

D'autres dépenses peuvent à terme être également engagées, en premier lieu pour un local de stockage des légumes de garde. Dans cet objectif, nous avons également répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « agriculture et alimentation » lancé par le conseil départemental du Finistère.

SYLVIANE DANDO

rejoint les agents municipaux

Nouvellement arrivée dans l'équipe des agents municipaux, Sylviane Dando aura plus particulièrement en charge la gestion du gîte municipal et de la salle des fêtes, jusqu'à la fin de l'année. Sylviane habite sur Commana, elle a déjà travaillé sur des postes d'accueil et d'entretien, notamment au sein d'un autre gîte, de la bibliothèque municipale de Commana mais aussi auprès des enfants de l'école Diwan de Commana.

Sylviane parle breton et pourra mobiliser ses compétences auprès des enfants mais surtout en proposant d'accueillir nos visiteurs en breton, si ils/elles le souhaitent. Elle aura aussi pour mission de transmettre les informations sur les événements et acteurs touristiques et culturels de la commune et de la communauté de communes.

D'origine nantaise, elle a découvert les Monts d'Arrée en arrivant sur Saint-Rivoal, elle en dit encore que « c'était une vision du paradis ». Elle est restée attachée à la commune, à son ambiance et à ses paysages. Elle apprécie par ailleurs que le gîte soit en gestion communale car elle est attachée aux questions d'intérêt général.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées du patrimoine (18 et 19 septembre 2021), la commune a candidaté pour faire partie des 50 coups de cœur de la Région Bretagne. Notre candidature a été retenue, nous allons pouvoir bénéficier de supports de communication, notamment une mise en lumière dans une page Ouest France et sur une carte interactive diffusée sur le site de la Région Bretagne ainsi que sur le portail « patrimoine.bretagne.bzh ».

Au programme de ces journées :

Le samedi après-midi à 14 h 30 :

- Atelier aquarelle et dessin du patrimoine
- Visite du sentier du patrimoine mis en place sur le bourg
- Présentation du travail engagé

sur l'inventaire du « petit » patrimoine de la commune.

Le dimanche après-midi à 14 h 30 :

- Présentation du réseau CPRB. Présentation de l'étude « label » et du Plan d'Aménagement Patrimonial mis en place pour les trois prochaines années
- Visite du sentier du patrimoine mis en place sur le bourg
- Jeu de piste sur le thème du patrimoine
- Tête à trou. L'idée est de réaliser sur un support en bois un trou permettant de se faire prendre en photo dans le costume local du début du XVIII^{ème} siècle. Un travail sera réalisé en amont de l'animation avec les jeunes de la Communauté de communes

sur le thème du costume local porté à l'époque par Anna Broustal et Yvon Cornec (Propriétaires de la Maison Cornec aujourd'hui écomusée des monts d'Arrée).

- Découverte des milieux naturels situés en contrebas de la maison Cornec, le long du Rivoal. (Ruisseau et lande).

Lors de cette journée, il y aura bien sûr la fête de l'école (kig ar fars, animations), l'ouverture de la Maison Cornec (Ecomusée des monts d'Arrée).

A cette occasion, se déroulera également un tournoi de football pour petits et grands, une manière d'inaugurer le nouveau terrain de foot. C'est également le jour du pardon de Saint-Rivoal.

Remise en état du PARKING DE BODENNA

L'été, de nombreux touristes s'arrêtent au village de Bodenna pour démarquer une randonnée vers la Montagne Saint-Michel et stationnent le long de la route communale, ce qui gêne la circulation des riverains. C'est pourquoi nous avons demandé à l'entreprise Le Vourch de remettre en état un ancien parking situé à l'entrée du village. Nous installerons ensuite des panneaux pour préciser aux visiteurs qu'ils doivent stationner à cet endroit.



Réparation de la VOIRIE COMMUNALE



Des travaux de réfection de voirie ont été effectués sur la route de Park Ar Zon et sur une ruelle du bourg. Les travaux ont été réalisés en deux temps. Début avril, sur la route de Park Ar Zon, l'accotement a été délimité et dérasé, les fossés ont été curés et une buse a été changée. Dans les ruelles du bourg, un enduit bicouche a été passé. En juin, Eurovia a passé un enduit sur la route de Park Ar Zon.

Renouvellement d'une convention avec Orange

Suite à l'accord de principe signé par Yves-Claude GUILLOU au cours du mandat précédent, des travaux ont été réalisés par l'entreprise Orange sur l'antenne située à Saint-Rivoal. Le site fonctionne désormais en 4G ransharing pour les 4 opérateurs.

A cet effet, une convention a été proposée par ORANGE France qui annule et remplace les conventions et avenants précédemment conclus depuis l'implantation de ce pylône en 2007. Cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de mise à disposition du site, par la commune de Saint-Rivoal au profit de l'Opérateur et les engagements de ce dernier. Cette mise à disposition permet à l'Opérateur d'implanter les équipements techniques nécessaires. Le Conseil Municipal a approuvé cette convention.

Reprise de L'AUBERGE DU MENEZ

Dans la continuité de la longue et riche histoire de l'Auberge du Menez de Saint-Rivoal, notre équipe a été retenue pour assurer la prochaine location-gérance du lieu. Nos activités de restauration et de bar sont le socle d'un projet dessiné et projeté spécifiquement pour naître dans le Parc naturel régional d'Armorique. S'adaptant parfaitement aux contraintes et aux richesses de l'établissement ainsi qu'aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de ce territoire, notre projet est fondé sur un concept de restauration novateur tout en étant porté par une ingénierie responsable.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes 3 associés dont 2 co-gérants : Manuel Penas Galego, Josef Drige et Nina Faidy.

MANUEL PENAS GALEGO	JOSEF DRIGE	NINA FAIDY
Associé et co-gérant	Associé et co-gérant	Associée et salariée
Formations CAP Cuisinier Bac Professionnel Diplôme d'art en sculpture	Formations CAP Cuisinier CAP Charcutier-traiteur	Formations Master Sciences de l'information et de la communication
Expériences Chef de cuisine Serveur	Expériences Chef de cuisine Apprenti charcutier Ouvrier agricole	Expériences Serveuse polyvalente Chargée de communication

Pour assurer l'activité de l'Auberge du Menez, notre équipe sera renforcée d'une personne en salle supplémentaire pendant la haute saison (mai à octobre) ainsi que d'une personne en contrat "extra" au bar en fonction de l'évolution de l'activité. Les personnes seront recrutées selon leurs expériences, en privilégiant les habitants du territoire de Saint-Rivoal et des Monts d'Arrée.



Nos parcours

Entre 2015 et 2019, nous avons vécu ensemble des expériences de travail positives au sein de plusieurs établissements brestois : le globulle rouge, Beaj Kafe. Dès 2017, nous avons commencé à concevoir un projet de restaurant en zone rurale. Depuis 2018, nous recherchions activement un lieu de restauration dans les Monts d'Arrée où nous pourrions nous installer. En janvier 2021, nous avons candidaté auprès de Monts d'Arrée Communauté et nous avons été retenu en avril par les membres du conseil communautaire.

Nos produits et activités proposées

Nous allons proposer une restauration située entre la bistronomie et la semi-gastronomie. Sur une année civile, l'ouverture s'effectuera de février à décembre avec un temps fort estival de mai à septembre. Les menus seront sur une ardoise. Les produits seront essentiellement locaux et certifiés biologiques. Il y aura une possibilité de service de traiteur sur commande.

Le café-bar

Nous allons réserver une partie du bâtiment à l'activité bar en créant un cadre rustique, façon café de village. Les boissons seront des produits essentiellement locaux et certifiés biologiques. Nous souhaitons développer des bières locales en bouteille et une petite restauration de tapas et de planches de charcuteries locales et fait-maison.

Nos objectifs

La volonté de mieux manger et de mieux s'informer sur la provenance et la qualité des produits par les clients sont des préoccupations partagées par notre équipe et font partie intégrante de nos objectifs :

- Pérenniser les trois postes de travail principaux et permettre l'agrandissement de l'équipe dès que possible.
- Faire vivre les producteurs-agriculteurs de Saint-Rivoal et des environs.
- Valoriser la démarche responsable d'agriculture locale ainsi que le circuit court en nous fournissant dans un périmètre de 50 km autour de Saint-Rivoal.

- Participer à la mise en place d'une nouvelle restauration moderne mais respectueuse de l'environnement et de son écosystème.
- Favoriser le lien social en milieu rural.
- Prendre part au rayonnement de la commune de Saint-Rivoal sur le territoire.

L'une des particularités de notre projet concerne son caractère hybride entre la double demande à laquelle il nous faut répondre : d'un côté, celle de la population locale présente toute l'année qui cherche à retrouver un espace d'échange et de convivialité au sein du village, avec des tarifs accessibles et un espace dédié au café-bar. De l'autre côté, celle qui concerne le fonctionnement du restaurant semi-gastronomique dont les preuves ne sont plus à faire, qui permet à l'Auberge du Menez de rayonner très largement dans la région et d'attirer les touristes.

Ce double enjeu représente un défi auquel l'équipe a choisi de répondre en se présentant à la communauté de communes, puisqu'elle représente aussi l'opportunité de capter une clientèle plus large.

Le matériel et l'aménagement des locaux

Monts d'Arrée Communauté, propriétaire du bâtiment, a en charge le bâti et le matériel. Dans un premier temps, les élus étudient la possibilité d'une prise en charge financière du renouvellement de certains équipements de la cuisine : armoire frigorifique, lave-vaisselle, etc. Concernant le matériel et l'agencement, le local dispose déjà d'une grande quantité de biens. Notre budget prévoit un renouvellement de certains mobiliers et un agencement des locaux afin de mieux adapter l'espace à notre projet.

*Manuel Penas Galego,
Josef Drige et Nina Faïdy*



PROJET ARTISTIQUE RAKTRES ARZOÙ KAER

Cet hiver, pour égayer l'école et y apporter de la couleur, nous avons mené un projet artistique autour du peintre Freidensreich Hundertwasser. C'est un artiste peintre et architecte autrichien du XX^e siècle. Il est surtout connu pour ses œuvres colorées, extravagantes et oniriques.

D'abord, nous avons dessiné l'école à partir d'un modèle. Ensuite, nous avons fait des aplats de couleur au crayon de bois puis nous avons repassé les couleurs au feutre afin qu'elles soient plus vives. Ce fut un travail très long mais quel beau résultat !

Certains d'entre nous ont déjà trouvé un beau cadre pour cette œuvre et elle décore la chambre, le salon ou la cuisine.

Ur raktres arzoù kaer awenet gant Freidensreich Hundertwasser a zo bet kaset e-pad mizioù du ar Goañ dremenet evit reiñ livioù d'ar skol. Un arzour, livour ha saver tiezh eus ar XX^{vet} kantved eo Hundertwasser, genidik eus Bro Aotrich.

Brudet eo evit e oberennoù faltazus ha liesliv a denn eus ur bed a hunvreoù. Da gentañ hor boa treset ar skol diwar ur foto skignet ouzh an daolenn. A bep seurt livioù en doa dibabet pep hini evit leuniañ lodennoù an dresadenn. Gorraet oa bet gant kreionoù liv koad ha peurechuet gant feultroù liv evit ma vefe lufrus ha splann-tre an daolenn. Hir-hir eo bet met nag un oberenn eo 'benn ar fin !

Dibaoe emañ un nebeut re eus hon tresadennoù o kinklañ kambrier. keginoù du-mañ.



< Dessin de Nino



< Dessin de Loieisa



< Dessin de Mila



Dessin de Ila >



Dessin de Kalliopi >



Dessin de Lou >



Travail autour DES LIGNOLETS

Pour la Fête de la Bretagne traditionnellement célébrée à la Saint-Yves le 19 mai, les élèves de l'école primaire de Saint-Rivoal explorent le patrimoine architectural des toitures de la commune : jumelles au bout des yeux, ils partent à la découverte des lignolets en ardoise sculptée qui en décorent le faitage. Au dessus de la maison à la porte jaune sur la place du bourg, à la maison Cornec, ils tentent de déchiffrer les dates, les symboles représentés car ils vont devoir les dessiner pour réaliser des pochoirs.

Ils ont eu l'occasion de découvrir cette technique lors de la réalisation de portraits à la mode d'Arcimboldo, peintre de la renaissance pour décorer la salle de restauration de leur école.

Cette fois, les élèves ont réalisé sur ardoises des lignolets au pochoir : leurs oeuvres individuelles ont été installées au pied du mur extérieur de l'école tandis qu'un reportage photo consacré à leur démarche artistique sera présenté à la bibliothèque.

Un ancien parent d'élève, artisan couvreur, est venu leur présenter son métier, son art et ses outils pour répondre aux nombreuses questions que ne manquent pas de soulever la découverte de l'origine du schiste affleurant sur les crêtes au dessus de la lande, son extraction des carrières avoisinantes de Saint-Cadou par exemple, la taille et la pose de la couverture sur les toits et la signature des lignolets.

Ce regard sur l'artisanat local servira de base de réflexion pour élaborer un logo en breton que les élèves vont proposer pour la commune de Saint-Rival qui a signé la Charte Ya d'ar Brezoneg.

Les habitants seront invités à se joindre à cette création en venant déposer leur idée graphique à la bibliothèque au cours de l'été... Toutes les compétences sont les bienvenues !

L'ANGLAIS A L'ÉCOLE

Deux trimestres se sont écoulés à découvrir les comptines anglaises au travers de jeux pédagogiques qui mettent en scène des animaux, désormais devenus célèbres dans les Monts d'Arrée :

Il s'agit de «Miss Bee», prononcer [bi :] l'abeille et de «Mister Crocodile», prononcer [krokedail] un très gros lézard en fait qui sait fabriquer, entre autres merveilles, les cocottes en papier, les masques avec des assiettes en carton (voir sur les photos). Il sait également compter sur ses doigts, se déguiser à l'occasion et surtout faire des pochoirs pour apprendre toutes les couleurs de l'arc en ciel...

Cette immersion ludique offre une approche globale essentiellement orale pour inviter les apprenants à capter les sonorités différentes et le rythme de la langue anglaise.

Les classes de maternelles - petites, moyennes et grandes sections - ainsi que les CP poursuivront leur aventure linguistique jusqu'aux grandes vacances pour reprendre à la rentrée de septembre. Nos héros, c'est-à-dire les élèves de l'école, écriront bientôt en images leurs expériences.





ATELIERS PHILO

L'école de Saint-Rivoal a proposé, cette année, à ses élèves une approche de la philosophie, avec l'aide de Fanny Bourrillon, enseignante en philosophie et habitante de la commune.

Pendant sept journées, Fanny est venue animer des ateliers philosophie auprès des enfants de grande section, de CP et de CE-CM. Les ateliers se déroulent en deux temps : une partie philosophique et une partie créative. Fanny « guide » les réponses afin de construire une réflexion autour du problème soulevé. Il s'agit de favoriser une écoute attentive, de construire un raisonnement et une réponse avec les autres. Lors de l'atelier de création, les enfants sont invités à s'exprimer autrement que par la parole et développer à la fois la confiance en soi et la créativité.

C'était une première qui incite l'équipe pédagogique à renouveler l'expérience pour la rentrée.

Ces ateliers ont été l'occasion de réaliser des créations artistiques afin d'illustrer les thèmes de réflexion. Les œuvres des élèves ont été exposées à la bibliothèque le mardi 22 juin.

Pour Radio Ribin Sandrine Gaspard, ATSEM de l'école, recueille les explications qui éclairent le travail d'éveil à la connaissance de soi et des autres, un véritable parcours pédagogique.

Un podcast sur le travail des élèves a été réalisé et est accessible sur le site <https://philomoos.com/>

La parole aux JEUNES !

En charge de l'animation et de la mise en œuvre de la politique jeunesse de Monts d'Arrée Communauté, l'équipe Jeunesse de l'association EPAL souhaite recueillir les avis des 11/18 ans qui habitent Saint-Rivoal, sur ce qu'ils auraient envie de faire et de vivre ensemble sur leur territoire.

Si vous êtes parents d'adolescent.es, nous vous invitons à leur transmettre le questionnaire joint au journal.

Un temps de débat et de rencontre sera proposé le 25 Août sur la base des questionnaires collectés.

Merci beaucoup !

Modification de l'accueil à la DÉCHÈTERIE DE

L'accès à la déchetterie de Koskerou (Pleyben) est modifiée depuis le 1 avril. Il faut désormais présenter une carte à l'entrée. Cette carte est actuellement facultative mais deviendra obligatoire à partir du 1 août 2021.

La déchetterie de Koskerou, située sur la route entre Brasparts et Pleyben, était autrefois gérée par le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) de Pleyben, dont faisaient partie les communes de Lopérec, Brasparts et Saint-Rivoal. Ensuite, ce sont les communautés de communes qui ont pris la compétence « déchets ». Cette déchetterie étant située sur la commune de Pleyben, c'est la communauté de communes de Communauté de Communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay (CCPCP) qui en a désormais la charge. Monts d'Arrée Communauté a une convention avec la CCPCP jusqu'en 2023 pour l'utilisation de cette déchetterie par les habitants de Brasparts, Lopérec et Saint-Rivoal.

La CCPCP a décidé de modifier l'accès à leurs déchetteries. Il faut désormais présenter une carte à l'entrée. Cette carte est actuellement facultative mais deviendra obligatoire à partir du 1 août 2021. Pour les habitants de Saint Rivoal, la carte donne uniquement accès à la déchetterie de Koskerou-Pleyben.

La première carte d'accès est gratuite. Le badge n'est pas nominatif. À réception de votre carte, vous devrez inscrire le n° de la plaque d'immatriculation du véhicule que vous utilisez pour réaliser vos dépôts en déchetterie. Si vous avez plusieurs véhicules, vous devez faire une demande de carte supplémentaire. Le tarif est de 5€ par carte supplémentaire. Il sera facturé sur votre facture de redevance ordures ménagères.

Les modalités d'inscription

A) faire une demande par Internet

Il suffit d'aller sur le site de la Communauté de Communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, il est préférable de remplir directement le formulaire en ligne pour un traitement rapide de votre demande. Les demandes étant nombreuses, le délai de traitement est d'environ 4 semaines.



Avant toute inscription, merci de lire attentivement les consignes énoncées ci-dessous :

1. Votre adresse doit correspondre à l'adresse figurant sur votre facture de la Redevance des Ordures Ménagères. Au moment de compléter votre commune, puis votre rue, vous devez utiliser la liste déroulante qui s'affiche lorsque vous cliquez dans la case. **Il ne faut surtout pas écrire vous-même dans ces 2 cases.**
2. Il est possible que l'enregistrement de votre inscription ne fonctionne pas dès la 1ère fois suite à un encombrement. Nous vous invitons à patienter quelques instants avant de revalider votre inscription. Après cette validation, vous recevrez un mail de confirmation de votre demande.
3. La carte d'identité n'est **pas obligatoire**, cette étape permet de mieux vous identifier. En cas de difficultés d'enregistrement, **vous pouvez passer cette étape.**

B) remplir un formulaire papier

Pour ceux qui n'ont pas d'accès internet, des bulletins d'inscription sont à votre disposition dans la déchetterie et à l'accueil de la mairie.

Pour accéder à la déchetterie de Koskerou, la Carte sera obligatoire à partir du 1er août 2021, tout usager n'ayant pas la carte se verra refuser l'entrée.

Pour tout renseignement complémentaire :
sped@ccpcp.bzh



Nous avons constaté le dépôt de plusieurs déchets à côté des conteneurs de la salle des fêtes. Il est de la responsabilité de chacun de trier ses déchets et de les déposer dans les conteneurs appropriés (ordures ménagères, papier, verre) ou à la déchetterie (exemple : pots de peinture, cartons, etc.). Si on prend l'exemple de cette photo, les déchets auraient dû être déposés à la déchetterie. Ces incivilités dégradent le site et ne permettent pas de faire un tri correct.

BRUDED

Un réseau d'échanges d'expériences au bénéfice des communes rurales

Né en 2005, ce réseau sous statut associatif (unique en France !) réunit des élus locaux de petites et moyennes communes rurales des 5 départements Bretons.

Appuyé sur une équipe de 8 salariées, le réseau BRUDED s'est donné trois objectifs prioritaires :

1/ Le partage d'expériences (via l'organisation de visites, rencontres etc..)

2/ La capitalisation (via la production de fiche technique et document de synthèse)

3/ L'accompagnement des adhérents sur leur projet

Le réseau réunit à ce jour 240 collectivités bretonnes dont 6 communautés de communes. Les questions d'écologie et de solidarité (au regard du contexte sanitaire et environnemental) mobilisent les nouveaux élus. Ce mouvement s'est traduit en 2020 par l'adhésion de 55 nouvelles communes au mouvement.

Pour les petites communes comme Saint-Rivoal, c'est une ressource essentielle, qui permet de se nourrir de projets déjà réalisés ou en cours



par d'autres communes rurales de Bretagne. Il permet de croiser les expériences réussies mais aussi de repérer les écueils à éviter.

Le réseau fonctionne donc très concrètement sur le partage et la contribution des collectivités adhérentes. C'est pourquoi, cette année, à la demande de Bruded, nous avons présenté lors de l'assemblée générale, le 27 mai dernier, notre

projet de Jardin Maraîcher pour l'école, projet retenu et présenté comme une initiative innovante !

Et pour aller plus loin :
www.bruded.fr



LE TOUR DE FRANCE

passé à St Rivoal

Le samedi 26 juin 2021, le Finistère accueille le Grand départ du Tour de France. La première étape passe par Saint-Rivoal. Un événement d'une telle ampleur entraîne un afflux important de spectateurs et des modifications de circulation. Afin de vous informer et de sécuriser vos déplacements le 26 juin, nous vous proposons de découvrir le parcours, les conditions de circulation, les interdictions de circulation et de stationnement.

Le parcours

Cette première étape finistérienne de 197,8 kilomètres emmènera les coureurs de Brest à Landerneau en passant par Locronan, Quimper et les Monts d'Arrée. Les coureurs arriveront à Saint-Rivoal par la route de Morlaix puis prendront la direction de Saint-Cadou. Vous trouverez les horaires de passage de la caravane et des coureurs dans cette page. Dans notre secteur géographique, il y aura un sprint intermédiaire à Braspart et une côte de 4ème catégorie située entre Saint-Rivoal et Saint-Cadou : la côte de Saint-Rivoal.

Les conditions de circulation

L'usage des voies est privatisé par l'organisateur du Tour de France, sur une période de 3h30 à 4h. Le 26 juin, la circulation sur les voies empruntées par la course sera interdite, sur certains horaires, à tous les véhicules autres que ceux munis de l'insigne officiel de l'organisation. Les véhicules justifiant d'une urgence particulière pourront être autorisés à emprunter les voies interdites, sous réserve d'être accompagnés par une escorte motorisée.

L'heure de fermeture est calée sur l'heure de passage de la caravane moins une heure, arrondi au quart d'heure précédent. L'heure de réouverture est calée sur l'heure de passage du peloton à la vitesse la moins élevée (40km/h) augmentée d'un quart d'heure et arrondi au quart d'heure suivant. La route de Morlaix sera donc fermée de 13h00 à 16h30 et celle de Saint-Cadou de 13h15 à 16h45. Les services départementaux ont mis en place des panneaux informatifs des modifications de circulation ou de stationnement. Les voies communales adjacentes seront physiquement barrées par des barrières

Par ailleurs, le Département fermera la route d'accès à la Montagne St Michel (RD84) dès le vendredi 25 juin matin, afin d'éviter l'afflux de spectateurs sur ce site naturel et préserver ainsi les espaces naturels.

Les interdictions de stationnement

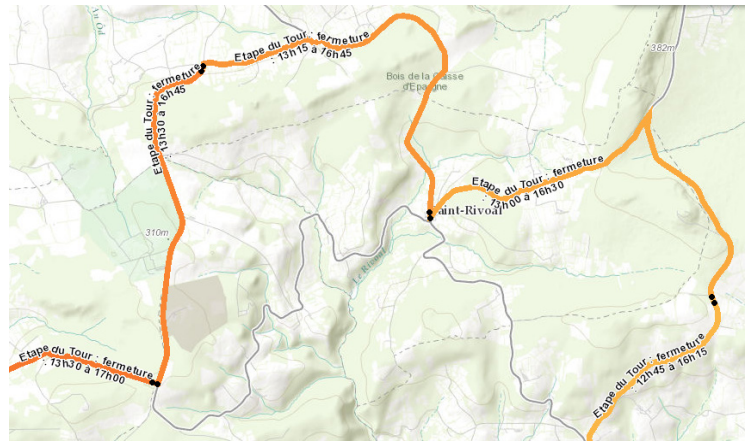
Les interdictions de stationnement portent en particulier sur les sites suivants :

- dans le bourg, le long de la D42 (route de Morlaix) et de la D30 (route de Saint-Cadou)
- la zone de sommet de côte de Saint Rivoal sur la D30 (Arrêté départemental),
- les zones d'espace naturel sensible de la Montagne St Michel et de Menez Meur (Arrêté départemental),

Les animations

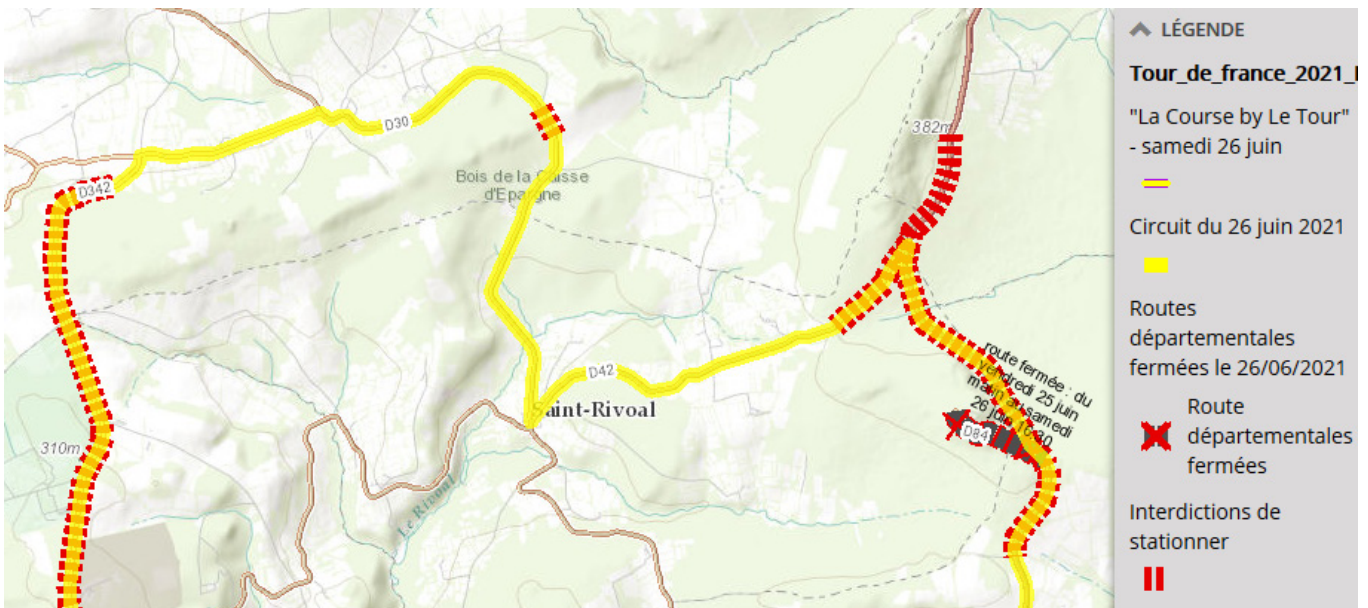
L'amicale laïque proposera une buvette qui sera située sur la place, devant l'école. Des véhicules anciens seront stationnés sur la place, par l'association «les vieux pistons» de Guipavas.





↓ Interdictions de stationnement

↑ Conditions de circulation



↓ Horaires de passage

			Fermeture de la voie	Caravane	44 km/h	42 km/h	40 km/h	Ré-ouverture de la voie
66,6	131.2	D785 Pont Kéryau	12:45	13:47	15:29	15:37	15:47	16:15
63,7	134.1	BRASPARTS (entrée)	12:45	13:51	15:33	15:41	15:51	16:15
62,7	135.1	BRASPARTS	12:45	13:53	15:34	15:43	15:53	16:15
58,1	139.7	Saint-Kaduan	12:45	13:59	15:40	15:49	15:59	16:15
56,3	141.5	Montagne Saint-Michel	13:00	14:02	15:43	15:52	16:02	16:30
54	143.8	arrefour D785-D42	13:00	14:06	15:46	15:55	16:06	16:30
50,3	147.5	D42 SAINT-RIVOAL (D42-D30)	13:00	14:11	15:51	16:01	16:11	16:30
47,1	150.7	D30 Côte de Saint-Rivoal	13:15	14:16	15:55	16:05	16:16	16:45
45,2	152.6	Saint-Cadou (SIZUN) (D30-D130)	13:15	14:19	15:58	16:08	16:19	16:45
43,9	153.9	D130 Kermarquer (SIZUN)	13:15	14:21	16:00	16:10	16:21	16:45
43,2	154.6	Carrefour D130-D342	13:15	14:22	16:01	16:11	16:22	16:45
40,5	157.3	D342 Maner Klujau (LOPÉREC)	13:15	14:26	16:04	16:15	16:26	16:45
39,7	158.1	Menez Meur (HANVEC)	13:15	14:27	16:06	16:16	16:27	16:45

LA TRAME NOIRE



Photo : Freepik

Dans le précédent bulletin, nous vous avons évoqué la trame verte et bleue à propos du suivi des barrages qui se trouvent sur le Rivoal, (ces barrages existent de manière à obtenir deux réserves d'eau pour les mois d'été avec accès pompiers). Ces retenues d'eau doivent être enlevées avant les mois d'hiver de manière à permettre la migration des truites vers les zones de frayères situées en amont de ces barrages.

Nous sommes là en présence de la trame bleue qui fait référence aux milieux aquatiques (rivières, étangs) et protège les continuités écologiques qui assurent alimentation, déplacements et reproduction des organismes présents dans ces milieux.

Alors qu'est ce que la trame noire ?

C'est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine

obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. En effet, l'éclairage nocturne (lampadaires, enseignes, phares de voitures, ...) peuvent impacter la faune. En effet, un tiers des vertébrés et environ deux tiers des invertébrés sont totalement ou partiellement nocturnes.

Il est donc également important de prendre en compte la trame noire, celle qui vise à protéger la vie nocturne pour la faune et la flore. De nombreuses actions peuvent être menées pour analyser l'impact de l'éclairage artificiel sur la biodiversité. Une de celle-ci a été menée par le PNRA. En effet, sur plusieurs points de son territoire, des outils de mesures ont été installés pendant quelques semaines pour obtenir des données de références. A Saint-Rivoal, un dispositif de mesure a été mis en place dans le jardin du presbytère. Bien sûr l'éclairage nocturne à Saint-Ri-

voal est très raisonnable mais il est toujours intéressant d'analyser pour mieux connaître son territoire et puis peut-être pouvons nous être plus efficaces encore. Les résultats nous parviendront dans quelques semaines et nous les diffuserons pour que vous en preniez connaissance.

Dans le prochain bulletin, nous pourrons vous présenter la trame brune qui étudie la vie du sol au travers de la faune (vers de terre) qui s'y développe en fonction des pratiques culturelles; là aussi des mesures ont été réalisées via le PNRA et la faculté des sciences de RENNES.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter Estelle CLEAC'H au Parc naturel régional d'Armorique (trames : verte, bleue, noire, brune...).

LA FIBRE OPTIQUE



Le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne réalise le déploiement de la Fibre Optique sur l'ensemble de la région Bretagne. C'est l'entreprise Axione qui est en charge de mettre en œuvre ce projet.

La commune de Saint-Rivoal (plaque de Brasparts) fait partie de la phase 2 (2020-2023) du projet Bretagne Très Haut Débit. Au cours du mois de mai, l'armoire FTTH a été posée par l'entreprise TPES, à côté de l'atelier communal. Des travaux de génie civil (tranchée, fourreaux), réalisés par l'entreprise VEZIE entre Brasparts et Saint-Rivoal, ont nécessité la fermeture de la route départementale pendant 3 semaines. L'entreprise ALQUENRY a posé des poteaux neufs sur quelques routes communales.

L'entreprise AXIONE a établi un planning exhaustif des dates de travaux sur la commune de SAINT RIVOAL. Les dates annoncées peuvent encore évoluer en fonction de l'avancée du projet :

- **à partir de mi-juin** : tirage des câbles de transport entre le central téléphonique et l'armoire : travaux réalisés par l'entreprise GTIE sur l'ensemble de la plaque de BRASPARTS,

- **à partir de début juillet** : tirage des câbles de distribution : GTIE doit commencer à tirer les câbles sur l'ensemble de la plaque de BRASPARTS. Durée estimée à 5 mois, entre les 4 armoires sur la plaque de BRASPARTS.
- **entre septembre et novembre** : remplacement des poteaux France Télécom
- **à partir de début janvier** : réception du chantier
- **à partir de mars** : une fois la réception réalisée, il faut compter deux mois supplémentaires avant le raccordement aux abonnés.

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise Axione a identifié que des arbres, se trouvant dans l'emprise de propriétés privées, empiètent sur la voie publique. Afin de permettre le tirage des câbles, les entreprises ont besoin que les lignes soient libérées de toute végétation. Or, l'égavage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques est à la charge des riverains. Par conséquent, nous demandons aux propriétaires concernés de procéder à un égavage des plantations proches du réseau téléphonique qui se trouvent sur leurs propriétés.

CLAVIERS DANS LES MONTS : la 1^e édition est achevée !

C'était un week-end d'une grande intensité à Saint-Rivoal ! 5 concerts, 10 artistes présent.es... Des concerts allant du ragtime à de la musique dite «classique», de Schumann à Mozart, en passant par Bartok, Stravinsky, Debussy et le compositeur français de la belle époque : Reynaldo Hahn. On a même eu la chance d'entendre des nocturnes de Chopin dans l'après-midi du dimanche dont la douceur accompagnait le chant des oiseaux et les discussions paisibles, sous le hangar de l'écomusée.

En Bref, nous ne pouvions espérer une première édition plus réussie, tant musicalement que dans l'esprit, en deux mots : simplicité, et joie partagée !

Les lieux habités

Pour cette première mouture, on a voulu investir les espaces de l'église du bourg pour les concerts du soir ainsi que les jardins de l'écomusée, pour l'espace buvette, restauration, et le concert en extérieur. Les 3 pianos de la maison ont ainsi trouvé leur place, après avoir paradé dans le bourg, sous l'oeil parfois intrigué des cyclistes de passage, et les multiples efforts de toute cette mise en place ont été bien récompensés ! Car malgré la météo capricieuse, on a aimé manger une crêpe sous le hangar de l'écomusée et s'y attarder entre 2 concerts autour d'un verre, et quel plaisir de pouvoir à nouveau vivre des moments de fête dans cet espace si doux et si agréable, bien rempli au moment de déguster les sublimes assiettes florales du repas du samedi soir !

Un week-end riche en émotions entre les artistes et le public

Les artistes invité-es ont l'habitude des concerts et des planches, pour certain-es, ils et elles voyagent souvent à la rencontre des festivals et festivaliers, en France et en Europe et même à l'autre bout du monde ! C'est unanimement qu'ils et elles ont aimé les lieux, ainsi que le public, très chaleureux et attentif. Nous avons eu aussi la très belle surprise de profiter d'une acoustique très fine dans l'Église, ce qui a contribué au partage d'émotions, de couleurs, de nuances... Bref, après des temps difficiles, le bonheur était partagé entre les artistes et le public.

On vous dit merci !

Si ce festival s'est aussi bien déroulé, c'est grâce à la participation généreuse des voisins-es, des ami-e-s, alors on tient particulièrement à remercier : Claire, Sophie, Marie-Annick, Claire, Jérôme, Anna, Briag et les copain-es des colloqs et d'ailleurs pour les super repas servis les 2 soirs, Romain et Justin, pour leur aide précieuse à la technique, la préparation et la manutention des instruments, Amandine, Cécile, Laeti, Guillaume, Alex, pour l'installation, la buvette, la décoration, le stand crêpes, le rangement, Yannick, Joel, Sophie, pour le fromage, le Barnum, les luminaires, François et Nizou pour leur voisinage à toute épreuve et leur investissement sur tout le week end, même lorsqu'un dégat des eaux survient le samedi matin du festival dans la maison, Marcia, Thibaut, Jérôme, Marta, Hervé, Charlotte, Andoni, Fanny, Eugénie et Caroline,

pour l'émotion et la générosité dans leur musique et leur présence, Myrddin pour l'accompagnement et la réalisation du site web, Michel pour la traduction en Breton de ce site Web, Laurent, Karine, Mickaël, Sylviane pour le soutien logistique municipal, la disponibilité du gîte pour les artistes, Bro an Are pour leur apport logistique Catherine, Brendan et Christophe, pour leur accueil et la mise à disposition des espaces de l'écomusée, la paroisse Saint-Anne pour la mise à disposition de l'église du Bourg, et enfin, tout-e-s les autres habitants de Saint Rivoal ou des alentours qui ont su nous témoigner leur plaisir à participer à ce week-end et à voir une autre édition exister l'année prochaine !

Des idées pour 2022

Nous avons beaucoup d'idées pour 2022 et la 2^e édition ! On peut seulement dire qu'il y aura très certainement un ciné-concert, du jazz au piano solo, et de la musique vocale de haut vol, un concert à deux pianos... On aimerait aussi imaginer une soirée dansante, mêlant musique bretonne et musique improvisée aux claviers. On a déjà hâte !

Fanny & Sébastien



Dans le cadre des commissions municipales qui se sont déroulées à l'automne dernier, nous avons validé le fait que des habitants de la commune puissent rédiger des articles sur les patrimoines : bâti, historique, immatériel (langue et culture bretonnes), etc. Dans ce bulletin, Michel Le Signor, Hervé Quéré et Vincent Courtin ont souhaité parlé de ce patrimoine, de sa préservation, de son développement. Si vous souhaitez faire de même dans un prochain bulletin, vous pouvez nous en faire part.

LES CONSÉQUENCES DE L'HUMIDITÉ sur les bâtiments anciens

Comme proposé dans le précédent article, nous allons voir comment l'eau, cet élément vital de la vie, se comporte dans nos maisons.

Il faut se rappeler que l'eau est présente dans nos maisons sous ses 3 formes: gazeuse, liquide, et parfois solide (lorsque les températures sont inférieures ou égales à 0°).

Sous sa forme gazeuse ou vapeur d'eau

L'humidité est présente en permanence dans l'air, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos maisons.

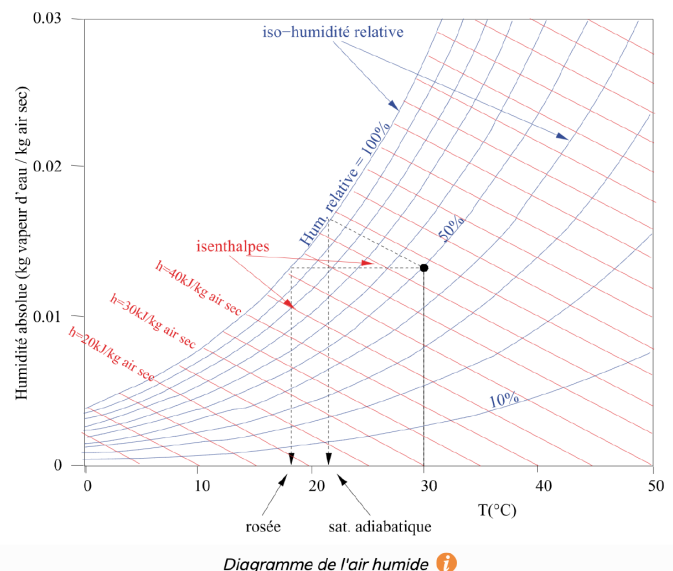
Au cours des inter-saisons un peu fraîches (souvent aux passages de l'été à l'automne ou de l'hiver au Printemps) on remarque qu'elle se condense parfois sur les vitrages côté intérieur ou dans les angles de murs près du plafond et tout naturellement sur les parement des pierres des maisons.

L'apparition de ce fameux "point de rosée" est en général le signe d'une mauvaise isolation ou (et) d'une température insuffisante, mais surtout que l'humidité intérieure dans la maison a rencontré une "plaque froide étanche" qui ne lui permet pas de s'évacuer, c'est le cas de la vitre, mais aussi du mur en ciment. Cet endroit de condensation est appelé "point de rosée".

Le point de rosée ?

C'est un phénomène dû à de grandes variations du "pourcentage d'humidité relative" dans l'air.

Voir le diagramme de l'air humide schéma ci-joint, qui représente les diverses courbes mettant en évidence les conséquences de l'apparition du fameux point de rosée en fonction d'une hygrométrie ambiante (c'est à dire le % d'eau contenue dans 1m³ d'air ambiant). Ce qui est à remarquer et à prendre en compte c'est que l'apparition du point de rosée (point où l'eau se condense sur une surface) augmente en fonction du pourcentage d'humidité relative présente dans 1m³ d'air.



Ce phénomène ne se produit que rarement dans les maisons anciennes dont la restauration a été bien conduite. C'est à dire que l'on a su prendre en compte l'usage de matériaux à porosité ouverte ou autrement appelés "perspirants" qui ont la capacité d'absorber et résorber l'humidité sous phase vapeur, ce sont par leur nature des régulateurs de l'humidité.

De manière naturelle, la vapeur d'eau passe au travers des murs et cloisons, de l'intérieur vers l'extérieur et inversement. C'est le moyen de régulation de l'humidité dans les vieilles maisons, et ce, toute l'année quelle que soit la saison. Pourquoi ? Simplement parce que les vieilles maisons sont construites avec des matériaux qui permettent ces échanges de vapeur d'eau, donc qui ne la retiennent sur les parois en "point de rosée".

Le bâti fonctionne comme une troisième peau, il doit donc respirer, la seconde peau étant nos habits, nul ne s'imagine un instant s'habiller avec des vêtements qui

retiennent en permanence l'humidité, comme dans un sauna ? Bonjour l'ambiance pour le corps entier.

Cette métaphore qui peut pourtant prêter à sourire est bien souvent ce qui est proposé dans les réhabilitations des bâtis anciens, conséquence de la dissonance cognitive dans laquelle nous vivons malheureusement trop souvent.

Dans les constructions modernes en pierres, en blocs agglomérés ciments dits "parpaings", enduits au mortier de ciment, cette régulation naturelle devient impossible. L'industrie du bâtiment a pallié l'inconvénient en proposant l'installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) qui résout la circulation des flux d'air mais ne permet pas la respiration naturelle des parois pour autant.

Nota : Cette VMC, lorsqu'elle n'est pas à double flux, a un impact important sur l'augmentation de la consommation d'énergie.

Comment cette vapeur d'eau entre-t-elle dans nos maisons, dans certaines pièces plus que dans d'autres ? Les cuisines et salles d'eau en particulier et autres pièces humides ? C'est simplement que nos respirations et transpirations ainsi que nos activités (cuisine, douches etc.) produisent un dégagement d'humidité sous forme vapeur qui vient s'ajouter à l'humidité extérieure qui entre et sort par les portes et fenêtres.

Dans les maisons anciennes intervient un autre phénomène. Les murs y sont hourdés à l'argile (liant principal de montage des moellons), directement montés sur la terre ferme et sans barrière anticapillaire qui bloque les remontées humides, les sols en terre battue ont pour conséquence d'accepter les remontées d'eau par capillarité, c'est un phénomène naturel auquel on n'échappe pas.

Dans les temps anciens le confort de vie était sommaire.

En milieu rural la maison était principalement habitée sur les périodes journalières des repas et nuit, le reste du temps étant consacré aux travaux extérieurs. Les humains ont habitué leur corps aux variations de températures.

L'état des bâtis étant réduit à la part congrue du hors d'eau et hors d'air, le confort de vie était par conséquent sommaire.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui compte tenu de notre confort de vie, des températures de consignes de chauffages établies bien plus élevées, on comprend dès lors la nécessité pour nos contemporains qui souhaitent habiter une vieille demeure d'y trouver une bonne ambiance de vie.

Concernant la capillarité.

Une petite expérience pour les sceptiques, consiste à étaler sur le sol sec d'une vieille maison une feuille plastique. Quelques heures après, retournez là, vous constaterez que des gouttes d'eau s'y sont condensées, c'est la conséquence des remontées d'eau par capillarité du sol.

De cette petite expérience on doit tirer une leçon et s'en souvenir lorsqu'on envisage de recouvrir un sol en terre battue, (même après l'avoir décaissé) par une chape en ciment éventuellement isolée, avec la présence d'un film polyane qui remonte au pied des murs. Les remontées capillaires d'eau sont permanentes, elles vont se heurter à cette barrière étanche qu'est cette chape en saturant d'eau le sol juste au-dessous. L'eau n'aura d'autre solution que d'être aspirée par les murs périphériques agissants par effet mèche (le sec attire l'humide). A ces endroits, les remontées capillaires seront plus importantes dorénavant et vont remonter dans les murs.

Imaginons ensuite que l'on veuille enduire les murs. Sur les conseils de professionnels, voire de marchands de matériaux par exemple, on décide d'appliquer un enduit ciment ou de faire des joints avec des enduits industriels "tout prêts" riches en ciment. On pense ainsi protéger nos murs de la pluie par une bonne étanchéité, trop souvent on en oublie les remontées capillaires, l'enfermement de l'humidité dans les murs, le pourrissement des pièces de bois jusqu'à des hauteurs parfois insoupçonnées.

Les conséquences vont apparaître plus tard lorsque les embouts de poutres du plancher supérieur ancrés dans les murs vont commencer à pourrir, conséquence de l'enfermement de l'humidité et de son incapacité à s'évacuer faute de perspiration.

Par ces travaux, nous avons conduit l'humidité jusqu'en haut des murs en l'empêchant de sortir au fur et à mesure de sa montée. Cette méconnaissance a été fatale pour de nombreuses vieilles maisons.

Pour éviter de tels désastres il faut soit enduire, soit jointoyer vos murs par un mortier de chaux naturelles qui ont la particularité de laisser sortir l'eau en phase vapeur.

Il n'est pas toujours utile d'effectuer de tels travaux de jointement. Si vous ne constatez pas de passages d'air ou de taches d'humidité sur vos murs intérieurs cela veut dire qu'ils sont étanches à l'eau de pluie et que leur régulation hydrique fonctionne. Conservez donc l'aspect extérieur de votre construction. On se trompe trop souvent en voulant faire joli. C'est souvent le cas des parois qui ne sont pas ou peu exposées aux intempéries.

Sous sa forme liquide

L'eau agresse aussi nos maisons. Les pluies battantes, les eaux de ruissellement superficielles, les eaux de toitures ont des conséquences importantes sur l'intégrité de nos bâtis. Nous en avons une illustration dans le bourg sur le vieux presbytère, avec les dégâts occasionnés par le manque d'entretien d'une gouttière qui a débordé pendant de nombreuses années.

L'eau de pluie par ruissellement a pénétré le mur de façon régulière, entrant dans les maçonneries du mur hourdis à l'argile avec pour conséquence le lessivage du liant argile. Ceci se fauflant sous forme de boue liquide au creux même du mur et par effet de stockage a poussé progressivement le parement extérieur en moellons du mur vers l'extérieur provoquant ainsi son effondrement.

Sous sa forme solide

Elle intervient peu dans notre région tempérée si ce n'est dans les bâtiments non chauffés, mal entretenus, dans des murs gorgés d'eau, qui, lors des épisodes de gel, font gonfler l'eau contenue dans la construction. Lors du dégel, cela provoque souvent l'effondrement de pans entiers de murs.

Le diagnostic des désordres dus à l'eau rencontrés sur nos vieilles maisons n'est pas très simple. C'est bien souvent la conjugaison de plusieurs facteurs qu'il faut savoir bien observer.

- Par les remontées d'eau capillaire.
- Par les infiltrations d'eau en plein mur.
- Par l'humidification due à la condensation.

Les matériaux traditionnels comme, les sables de rivière, les chaux aériennes, etc... utilisés à bon escient ainsi que la prévention des agressions humiques doivent permettre de résoudre la plupart des désordres.

Avoir une maison ancienne dans laquelle il fait bon vivre en toute saison, rêve ou réalité ?

Nous voudrions inciter tous les propriétaires de maisons anciennes qui désirent bien les entretenir tout en les respectant, à s'informer et même se former, auprès de TIEZ BREIZ.

TIEZ BREIZ - Association pour la connaissance, la sauvegarde, la mise en valeur de l'architecture et des sites ruraux en Bretagne. www.tiez-breiz.bzh

Et aussi ce livre : Traiter L'humidité. Yves Baret. Edition : EYROLLES

Pour aller plus loin et vous convaincre de la nécessité de prendre grand soin de vos vieilles maisons sachez que toutes les collectivités territoriales propriétaires d'un patrimoine bâti, incitent à leur préservation.

Que ce soit des villes, villages, régions, pays, tous ont à coeur, la préservation de leurs églises, châteaux, maisons remarquables... ou petit patrimoine. Des sommes considérables y sont consacrées en permanence pour diagnostiquer, évaluer, entretenir.

L'importance de cette préservation est telle qu'une association mondiale de professionnels qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel ont convenu de mettre en commun leurs expériences dans ce domaine. C'est ainsi qu'en 1965 a été créé le Conseil international des monuments et des sites, ou ICOMOS, organe consultatif de l'UNESCO.

La section française de l'ICOMOS édite des cahiers techniques et de recommandations qui sont consultables. http://france.icomos.org/fr_FR/Formations/Les-publications/Les-cahiers

Consultable aussi à Saint Rivoal, pour ceux qui le souhaitent le résumé du colloque du 25 février 1994 sur « Les remontées d'eau du sol dans les maçonneries. Diagnostic, expériences de contrôle, mise en oeuvre. »

Organisé par la section française du conseil international des monuments et des sites. (ICOMOS) ainsi que par la Direction du Patrimoine (Laboratoire de recherche des monuments historiques).

Michel Le Signor

Nota :

Cet article a été écrit en collaboration avec "Breton l'humilité de Brest", Compagnon maçon

du devoir qui a eu la charge de rédiger à la fin des années 90, pour l'Encyclopédie des métiers, la section concernant les enduits. Encyclopédie des Métiers - Wikipédia

LOI MOLAC : que s'est-il passé ?

Paul Molac est un ancien militant du bilinguisme breton-français à l'école. Il a été président de Div-Yezh-Breizh de 2001 à 2012. Div-Yezh-Breizh est une association de parents d'élèves qui soutient des écoles comme celle de Saint-Rivoal. C'est à ce titre et aussi comme nouveau député qu'il était venu en 2013 à Saint-Rivoal pour les 30 ans de l'école bilingue.

Par le texte de loi qu'il a proposé et qui a été voté très largement par l'Assemblée nationale (le 8 avril 2021) et le Sénat, Paul Molac cherchait surtout à sécuriser l'avenir des écoles qui s'occupent de transmettre les langues régionales.

1) En effet, le mode financement de ces écoles n'est pas clairement défini par la loi pour le moment. Son texte de loi propose que les communes dépourvues d'écoles bilingues (celles du public, Diwan et privées sous contrat) soient tenues de rembourser à la commune d'accueil le montant des frais de fonctionnement annuels engagés pour chaque élève.

2) Diwan a opté depuis le début pour la méthode de l'immersion linguistique, méthode qui a fait ses preuves dans bien d'autres pays (au Québec et en Belgique pour le français, etc...). L'idée consiste à utiliser le plus possible la langue minoritaire dans la vie quotidienne (le breton, le basque, etc...), la langue courante dans le pays (ici, le français) reprenant une place plus importante ensuite. Les résultats de différentes évaluations et les résultats au Bac montrent que ce n'est pas dommageable pour la pratique du français, au contraire.

Ceci est une «vieille» idée, proposée en 2001 par Andrew Lincoln, président de Diwan, soutenue par Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale. L'intervention du Conseil d'État avait provoqué un échec de l'intégration de la filière Diwan au service public. D'où l'idée de Paul Molac de faire voter à nouveau une loi autorisant explicitement cette méthode.

Les écoles bilingues du public et du privé auraient pu en profiter aussi pour valider une pratique déjà courante suivant les maîtres et maîtresses (surtout en maternelle).

3) Anecdote par rapport à ces graves difficultés, mais important comme symbole, l'acceptation de signes diacritiques dans les actes administratifs, le fameux ñ.

LEZENN MOLAC : petra 'zo erruet ?

Abaoe pell emañ Paul Molac o stourm war dachenn an divyezhegezh er skolioù. Prezidant Div-yezh-Breizh eo bet etre 2001 ha 2012. Bez eo Div-yezh-Breizh ur gevredigezh savet gant tud ar vugale evit harpañ ar skolioù 'giz hini St-Riwal. Abalamour da-se oa deuet an depute nevez anvet da lidañ 30 vloaz ar skol divyezhek e St-Riwal e 2013.

Dre an danvez-lezenn a oa eñ o kinnig, hag a zo bet voted pase-mat gant Kambr an deputeed ha re ar Senat, e klaske Paul Molac sikour ar skolioù a zo o kelenñ ar yezhoù rannvroel da vont waraok hep bezañ nec'het.



1) E gwirionez, ne lavar ket sklaer al lezenn penaos arc'hantaouiñ ar skolioù-se. E zavez-lezenn a ginnig e vefe d'ar gumunioù n'eo deus skol divyezhek ebet, da zifrejañ an tiez-kêr o deus karg eus ur skol divyezhek hag a zegemer bugale eus kumunioù all.

2) Abaoe ar penn kentañ emañ Diwan gant an hentenn dre soubidigezh, un hentenn hag en deus prouet e evedusted e kalz broioù-all (Bro Gebek, Belgia evit deskiñ galleg). Ober gant ar yezh minorezed ar muiañ ar gwellañ er vuhez pemdeziek (brezhoneg, euskareg, ha kement zo...), ar yezh ar muiañ komzet er vro o kemer muioc'h a blas da c'houde. Pa vez sellet eus disoc'h an amvoudennoù hag ar BAK e vez gwelet n'eo ket fall kennebeut an hentenn-se evit ar galleg, ar c'hontrol eo.

N'eo ket nevez ar mennozh, bet kinniget gant Andrew Lincoln, prezidant Diwan, da Jack Lang e 2001, maodiern an Deskadurezh Stad.



Pourquoi les choses ne se sont pas déroulées comme on aurait pu l'espérer ?

Jean Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale n'avait pas caché son opposition lors du vote de cette loi. Il a donc fait saisir le Conseil Constitutionnel en convainquant, dans des circonstances pas très claires, 61 députés (le minimum étant de 60) de le suivre dans cette démarche, quelques heures avant la fin du délai officiel.

Tout le monde s'attendait à ce que le paragraphe concernant le financement soit épinglé par le conseil des sages, mais non ! Ils ont simplement appliqué à la lettre le deuxième article de la constitution : «la langue de la République est le français», article qui visait surtout l'usage jugé excessif de l'anglais à l'époque de sa mise en œuvre (1992).

Le problème, c'est que cette décision rend illégale la pratique de Diwan. On serait alors dans une situation très contradictoire : les mairies pourraient financer des écoles qui sont supposées ne pas appliquer la loi ! Bizarre quand même !

L'usage du tildé a été rejeté aussi. On peut aussi juger la décision un peu étonnante : il faudrait alors modifier le prénom d'origine espagnole d'un ministre (par ex : Laurent Nuñez-->Laurent Nuné) pour le rendre compatible avec la loi française. Un peu ridicule quand même !

Deuet oa ar C'huzul Stad da lakaat e fri ha nullet raktres tremen ar skolioù Diwan dindan statud foran. Setu perak 'n oa soñjet Paul Molac lakaat votiñ ul lezenn a c'hallfe aotren da vad an hentenn-se.

Ar skolioù divyezhek laik pe katolik o defe gallet tenañ profit eus al lezenn peogwir emaint dija mod-pevod war an hent-se.

3) Disteroc'h tra e keñver ar pezh a zo bet skrivet uhe-loc'h, met memestra un arouez a bouez, e vefe bet brav kaout droed da implij an tilde ~ mil vrudet bremañ abaoe afer ar Fañchig bihan.

Perak n'eo ket aet an traoù war eeun, e-giz ma oa an holl o c'hortoz en taol-mañ ?

Ne oa ket chomet Jean Michel Blanquer hep diskouez ne oa ket a-du gant al lezenn-se.

Setu eo deuet a-benn, gant sikour 61 kannad, da c'houlenn digant Kuzul ar Vonreizh nullañ un tamm mat eus an destenn, nebeut amzer a raok ma vefe serret ar burev.

Meur a hini a soñje dezho e vefe kavet un abeg ben-nak ganto evit pezh a sell eus an arc'hantaouiñ, ha n'eo ket ! Aet int adarre da glask eil mellad ar Vonreizh : «la langue de la République est le français», ur pen-nad a oa sañset graet evit mirout e kemerfe ar saozneg re a blas er vro (1992).



L'histoire n'est pas finie car Emmanuel Macron a estimé que « les langues de France sont un trésor national » qui « ne cessent d'enrichir notre culture française ».

Il ajoute : « depuis des décennies, un mouvement majeur de transmission par l'école immersive, au travers d'associations comme Diwan, Seaska, les Calendretas, Bressola, ABC et d'autres, a fait vivre ces langues et a garanti leur avenir. Rien ne saurait entraver cette action décisive portée par nombre d'engagés, souvent bénévoles, qui ont tout à la fois l'amour de leur région, la passion de la France et le goût de l'universel »

Une manifestation a lieu le samedi 29 mai à Guingamp, la pression sera-t-elle suffisante pour faire bouger les choses. En tout cas, l'appel a été relayé par de nombreuses organisations et les bretons ont la réputation de tenir bon !

Pezh a zo, an dibab-se a lak diaes hentenn Diwan.

Neuze e vefemp 'barzh ur bed un tammig droch : bez e c'hallfe an tiez kêr arc'hantaouiñ skolioù ha ne sentont ket d'al lezenn. Droch a walc'h memestra !

Difennet eo bet ivez ober gant an tilde. Souezhus a walc'h eo : bez a zo ur ministr da nebeutañ er gouarnamant a renkfe cheñch e anv (Laurent Nuñvez -> Laurent Nuné). Ur farsite eo !

N'eo ket echu c'hoazh an istor. Emmanuel Macron en deus lâret : « les langues de France sont un trésor national » qui « ne cessent d'enrichir notre culture française ».

Ha muioc'h c'hoazh : « depuis des décennies, un mouvement majeur de transmission par l'école immersive, au travers d'associations comme Diwan, Seaska, les Calendretas, Bressola, ABC et d'autres, a fait vivre ces langues et a garanti leur avenir. Rien ne saurait entraver cette action décisive portée par nombre d'engagés, souvent bénévoles, qui ont tout à la fois l'amour de leur région, la passion de la France et le goût de l'universel »

Manifestet 'vo e Gwengamp d'ar Sadorn 29 a viz Mae, gant ma vo nerzh a walc'h evit lakaat an traoù da cheñch. Kalz a gevredigezhioù o deus galvet an dud da vont hag e vo diskouezet e c'hall bezañ ar Vretoned pennoù-kalet !

Hervé Quéré

INVENTAIRE du petit patrimoine

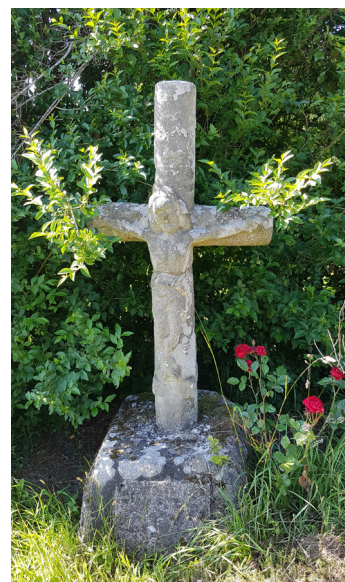
Un inventaire du petit patrimoine de la commune est en cours. Par ce terme il faut entendre les puits, fours à pain, fontaines, lavoirs ainsi que les croix et calvaires, les moulins, les ponts et tous les éléments d'architecture remarquables.

Il s'articulera autour de trois axes principaux :

- Un recensement quantitatif qui déjà montre une richesse exceptionnelle.
- Une localisation sur carte qui permettra l'accès à ce patrimoine aux non utilisateurs de smartphones auxquels je me flatte d'appartenir !
- Un commentaire descriptif pour chaque catégorie d'éléments.

Cet inventaire devrait déboucher sur l'édition d'une plaquette et pourquoi pas la création de circuits permettant aux habitants de la commune ainsi qu'aux visiteurs la découverte ou la redécouverte de ce patrimoine, élément important de la vie de tous les jours de nos « anciens ».

Vincent Courtin



LA REDADEG

La redadeg est une course de relais qui a lieu tous les deux ans en soutien à la langue bretonne. L'édition 2020 ayant été reportée l'an dernier, elle a finalement pu avoir lieu cette année du 21 au 29 mai. Et Saint Rivoal y était représenté !

La course a commencé à Carhaix et s'est terminée à Guingamp par une belle fête, mais malheureusement le tracé ne passait pas par notre commune cette année. Qu'à cela ne tienne ! Nous sommes allés courir dans le Léon, au Tréhou.

Ce sont le conseil municipal d'une part et l'amicale laïque d'autre part qui ont acheté chacun un kilomètre entre les villages de Kerbrun et le bourg du Tréhou. Nous avons donc couru dimanche 23 mai entre 14h30 et 15h00.

Malgré le temps (pas fameux fameux!), une dizaine de personnes, élus et jeunes de la commune ont couru le premier kilomètre et ont ensuite passé le relais symbole de la langue bretonne aux enfants et parents de l'école bilingue de Saint Rivoal !

Un bel événement festif qui a été l'occasion de se retrouver et de passer un moment sportif et convivial entre tous.

L'an prochain, l'édition 2022 aura lieu et nous comptons rechausser les baskets pour contribuer à la visibilité et au soutien de la langue bretonne sur notre territoire. Et qui sait, après le tour de France cette année, peut-être le tracé de ce tour de Bretagne passera-t-il par notre commune ?



AR REDADEG

Bep eil bloaz e vez savet ur Redadeg e Breizh a-benn skoazellañ ar brezhoneg.

D'ar sul 23 a viz Mae, goude merenn, e oa bet aozet ur c'hilometr redadeg gant Ti-ker Sant-Riwal ha goude-se unan-all gant kevredigezh kerent ar skol.

Ne dremene ket ar Redadeg dre Sant-Riwal er bloaz-mañ, 'blam da se e oa bet ret deomp mont betek an Treoù-Leon etre Kerbrun (war hent Sizun) ha Gernez.

Da vugale ar skol oa bet roet ar vazh arouzel gant tud ar c'huzul-kêr ha krennarded ar gumun.

Liv ar glav oa gant an amzer ha ne oa ket re domm, met ne raent ket van ! Tomm e oa hor c'halon erfin, goude bezañ evet ur banne assambles !

Graet e vo en-dro ar Redadeg ganeomp er bloaz a zeu. Marteze e vo e Sant-Riwal...

AMICALE LAÏQUE



Pour l'Amicale laïque de l'école de St Rivoal, l'année aura été fort peu remplie de tous les événements qui faisaient que les parents se rencontraient et échangeaient ensemble. Nous n'avons pas pu organiser notre fest noz, pour la deuxième année de suite. La pièce de théâtre en breton qui avait lieu chaque année n'a de nouveau pas pu avoir lieu. Il ne faudrait pas oublier que ces événements portent une grande part de la tradition festive de l'école.

Le kig ha farz de septembre, lui, est passé entre les confinements, et nous nous organisons pour celui de cette année. Si tout va bien, rendez vous à la rentrée !

A l'école, quelques événements ont eu lieu néanmoins. Tout au long de l'année, les ateliers philo ont rencontré un grand succès auprès des élèves. Une exposition de leur travaux a été présentée à la Bibliothèque le mardi 22 juin.

Des enregistrements radio ont également été menées par Sandrine, l'atsem de l'école qui les a publiés sur Radio Ribin.

Les instituteurs ont aussi fait preuve d'inventivité pour susciter la créativité des élèves. Par exemple : étude et adaptation du peintre et architecte Hunder-

twasser ; ou, comme vous le voyez sur la photo, travail sur la symétrie et l'asymétrie des visages.

Les cours de piscine par contre n'ont pas pu être organisés plus de 2 fois de suite.

Plusieurs parents et enfants ont participé pour la première année à la Redadeg, en lien avec la mairie et d'anciens élèves qui ont couru en entraînant les plus jeunes. Tous et toutes étaient ravis de se passer le bâton de relai, au moins entre équipes de St Rivoal. Et ce sont plutôt 4 km qui ont été courus, pour finir dans le bourg du Tréhou autour d'un verre !

Ce sera autour d'un verre encore et d'un repas partagé que nous nous retrouverons de nouveau le vendredi 2 juillet pour un pot de fin d'année. En lien avec Kroazhent, c'est le « pic nic musical » au hangar de la salle des fêtes. Bienvenue à tous et toutes !

De même, bienvenu à notre Assemblée Générale le samedi 26 juin à 10h à la salle au dessus de l'école. On préparera ensuite sur la place du bourg le bar que l'association tiendra pendant le passage du Tour de France. Puisque nous serons bloqués, autant en profiter !

CLUB CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE

de la Vallée du Rivoal



Le portrait : Hirondelles et martinets

Symbole du printemps par excellence, on aime les voir revenir chaque année dans notre ciel.

A Saint-Rivoal, on peut observer trois espèces : l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique (autrefois nommée Hirondelle de cheminée) et le Martinet noir. Tout trois débarquent tout droit d'Afrique, en général durant le mois d'avril, pour nicher et se reproduire en Europe. Ces oiseaux sont prédateurs d'insectes ailés.

Premier élément de distinction : si l'oiseau est posé sur un fil, c'est une hirondelle ! Le martinet ne se pose jamais, sauf au nid (il mange, dort, boit, se reproduit dans les airs!!!). On observe donc essentiellement le martinet en vol, en groupe, notamment en soirée. On l'entend également pousser des cris stridents. Son allure en vol lui vaut d'ailleurs les surnoms de faucille, faucette ou arbalétrier.

Concernant nos deux hirondelles, la « rustique » s'installe plutôt dans les granges des hameaux alors que l'Hirondelle de fenêtre s'installera plutôt sous les toits des maisons du bourg.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE COULEURS :

Ventre noir > Martinet noir

Ventre blanc > Hirondelle > Croupion blanc + gorge blanche > Hirondelle de fenêtre
> Croupion noir + gorge rousse > Hirondelle rustique



Gauche :
Hirondelle des
fenêtres (Fichit)

Droite :
hirondelles rus-
tiques (Susanne
Edele, Pixabay)

Malgré leur utilité et l'attachement de l'Homme à ces espèces, les hirondelles et martinets sont soumises à diverses menaces qui entraînent une diminution inquiétante de leurs populations (diminution des insectes, raréfaction des sites de nidification, destruction...).

Afin d'agir pour leur conservation, nous pouvons collectivement recenser les lieux de nidification afin de suivre localement l'évolution des populations. Vous connaissez des nids ? Envoyez vos observations à l'adresse lavalleedurivoal@yahoo.com.

Nous pouvons aussi être vigilant à laisser les sites de nidifications accessibles et fonctionnels lors d'éventuelles modifications de nos bâtiments, ou encore proposer des gîtes artificiels en complément ou substitution.

Pour plus d'informations sur ces espèces passionnantes, le CPN met à disposition une sélection de lectures à la bibliothèque.

Un geste pour la biodiversité : Chat et biodiversité : limitons les dégâts...

Tout propriétaire de chat(s) s'en est aperçu : il est difficile d'empêcher son animal de chasser la petite faune sauvage... Petit mais félin malgré tout ! Le chat chasse, c'est comme ça, et c'est parfois même pour cela qu'on l'adopte. Le « problème », c'est que de le chat est devenu le compagnon favori des français et qu'ils sont aujourd'hui plus de 14 millions dans le pays... De nombreuses études ont montré que la prédation des chats est aujourd'hui un facteur supplémentaire de pression sur la faune sauvage.

L'idée ici n'est pas de fustiger les minous et leurs propriétaires, mais simplement de prendre conscience que l'impact de nos compagnons est bien réel. Et surtout, d'essayer de proposer quelques solutions pour limiter les dégâts !

Quelques infos :

Le chat est un animal plutôt nocturne. Son domaine vital varie de 0,1 à 600 ha, en fonction notamment de la quantité de nourriture fournie ou de la densité de population de chats. Et... le chat aime jouer : même bien nourri, un chat peut chasser par instinct.

Ses proies principales sont les micromammifères (mulot sylvestre, souris domestique, musaraignes, chauves-souris...), puis les oiseaux et dans une moindre mesure les reptiles, et même les insectes. A titre d'exemple, 8 à 10% des animaux blessés accueillis dans les centres de soins LPO ont été victimes de la prédation d'un chat domestique.

Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant et 1 071 pour un chat haret (retourné à l'état sauvage). Cette dernière information nous en dit déjà beaucoup sur les actions à mettre en œuvre pour limiter la casse...

A noter : Il existe espèce sauvage présente et protégée en France : le chat forestier, *Felis silvestris*. Cette espèce n'est malheureusement pas présente en Bretagne...



Que faire ?

Parmi les nombreuses propositions faites pour limiter la prédation, voici la base :

- bien nourrir son chat ! (mais pas les chats errants...)
- le garder enfermé à minima la nuit, à l'aube et au crépuscule
- lui proposer des jeux
- protéger la mangeoire des oiseaux du jardins
- mais aussi choisir d'avoir un chat plutôt que trois et le stériliser...

Il existe ensuite une multitude de proposition pour faire cohabiter au mieux le chat et la nature (empêcher l'accès à certains espaces, plantes répulsives, colliers à clochette...).

Pour les amateurs de chats et de faune sauvage, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) propose un programme de sciences participatives pour étudier la prédation de nos chats domestiques.

Pour en savoir plus :

www.chat-biodiversite.fr

<https://www.lpo.fr/les-causes-de-detresse/predation-du-chat-domestique>

KROAZ HENT

Ça chante à Saint-Rivoal

Au total 18 personnes ont participé le week-end des 5 et 6 juin au stage animé par Axel Landeau, et organisé par l'atelier Kan Ha Diskan de Kroazhent. On est parfois venu de loin : Vannes, Dinan, Guissény, Loguivy Plougras...

Axel Landeau est chanteur et transmetteur, formé par des pointures du chant traditionnel breton. Il nomme ainsi Ronan Guéblez, Yann-Fanch Kemener, Erik Marchand (Axel dit sa chance d'avoir participé à l'aventure de la Kreiz Breizh Akademi 7) ; il évoque aussi des chanteurs de la jeune génération, tels Youenn Lange ou encore Eric Menetteau.

D'une voix posée, immédiatement il rassure : « dans le milieu du chant traditionnel, à partir du moment où on chante, y compris en stage, on est chanteuse, on est chanteur ». Il souligne avec bienveillance l'importance de se sentir à sa juste place, de lâcher les tensions, de s'exprimer en totale liberté. Ainsi donc le stage de kan ha diskan débute par des exercices qui mêlent déverrouillage corporel et conscientisation des mécanismes à l'œuvre dans la respiration, sur lesquels va venir s'appuyer le souffle dans le chant.

Puis s'enchaînent pendant les deux jours ton simple, tamm kreizh, ton double, chants à la marche, sur des airs et paroles du répertoire du chanteur et compo-

Atelier Yoga

Les cours de Yoga ont pu reprendre le 14 juin après s'être arrêtés en octobre en raison du contexte sanitaire. 4 séances sont programmées d'ici aux vacances scolaires afin de renouer avec ce moment de détente.

Evelyne Talbourdet, formée à l'EFYO (Ecole Française de Yoga de l'Ouest) propose une pratique de Hatha Yoga, le lundi de 19h00 à 20h15, à la salle des fêtes de Saint-Rivoal.

Une pratique corporelle qui s'adresse à tous, du débutant au pratiquant «confirmé».



teur Pier Boudouin, deuz Plévin. La journée du samedi s'achève en veillée chantée, au coin d'un feu où se font dorer quelques saucisses.

Les répétitions extérieures, par couple, résonnent à nouveau dans le bourg le dimanche, pour mener le groupe en milieu d'après-midi vers la montagne St Michel, dans une balade chantée. Là-haut, quelques promeneurs assisteront ébahis à une ronde tonique et radieuse, dans laquelle ils reconnaîtront peut-être aussi Jean-Claude Taleg, Jean Billon... Les gavottes apprises durant ce stage résonnent encore dans la chapelle St Michel que déjà fleurissent des projets de retrouvailles estivales. Chañs peuz !

Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant pour tester l'activité, ou en septembre pour entamer ensemble une nouvelle année de Yoga !

Informations :
Katell GUILLOU
T. 06 82 56 73 98

katell.guillou@
gmail.com



Cinéma Voyageur

« L'association « Le Cinéma Voyageur » a contacté les associations locales pour organiser une projection en plein air, à St Rivoal. Ils organisent une tournée en Bretagne qui passera par chez nous le dimanche 18 juillet, à 18h.

C'est l'idée que le cinéma peut venir jusqu'aux gens si cela devient compliqué pour les gens d'y aller. Ce sera surtout une caravane festive, un chapiteau, des transats et un écran gonflable qui prendront leur quartier entre la salle des fêtes et le hangar communal.

Un repas partagé aura lieu le soir avec l'équipe de l'association désireuse de rencontrer les habitants. Le Cinéma voyageur propose des films engagés et libres de droits, des courts métrages et des documentaires... Ambiance de fête assurée comme un songe d'une nuit d'été (prenez un pull) ! »



BIBLIOTHÈQUE

Flap ha Lenn

L'équipe de bénévoles de l'association Flap ha Lenn, qui gère la bibliothèque, est heureuse de vous retrouver après cette période si particulière. En ces beaux jours, nous vous accueillerons à la bibliothèque, aux horaires habituels pour le mois de Juin (les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h30). Durant les mois de Juillet et Août, l'accueil se fera uniquement les samedis.

En plus de ces créneaux, nous organisons le café-jeu avec les anciens un mardi sur deux, un café-tricot un mercredi sur deux et un accueil par mois pour les deux classes de l'école.

Pour ce mois de juin nous avons mis en place une exposition sur les personnages des livres de « l'École des Loisirs ». Des coussins ont été installés au sol pour favoriser la lecture aux plus jeunes. Des jeux et puzzles sont disposés sur les tables et complètent une belle sélection d'ouvrages des meilleurs auteurs de cette maison d'édition.

Une exposition du travail réalisé par les enfants de l'école lors de leurs ateliers « Philo » a eu lieu le mardi 22 juin. Cet atelier a été mené par Fanny Bourrillon, habitante de St Rivoal, qui a aussi écrit un livre sur son travail



dans les écoles : « 50 activités pour philosopher avec ses enfants ». Elle l'a également dédié à cette occasion. Nous avons organisé l'Assemblée Générale de l'association le samedi 19 juin à la Bibliothèque. Bienvenue à celles et ceux qui voudraient rejoindre l'équipe des bénévoles ! »

Et une autre date à noter, le samedi 3 juillet à 11h, pendant la permanence, Sandrine de la bibliothèque de Brasparts viendra animer un raconte tapis intitulé « Toc, Toc, Toc ».

LEUR AR C'HORNEG

Diwar Toull an Diaoul

Toull an Diaoul / le trou du diable, est une caverne en contrebas de Penn Ar Favod sur le flanc opposé de la vallée. L'entrée est très étroite et disait-on, sans fond. Un coq laché à l'entrée, ne fut-il pas retrouvé chantant à gorge déployée près de Landévennec, soit à 25 km de là !

Durant la période de la révolution, des prêtres non assermentés y ont trouvé refuge. Kaou MEVEL de Kergombou-père de François Louis MEVEL, premier maire de Saint Rivoal, brave parmi les braves, au retour de sept années de services militaires au bon vouloir de Napoléon III, vêtu de sa veste de cuir qu'il avait conservée de sa vie militaire, voulut entrer profondément dans la caverne. Sa veste adhérait aux parois, l'empêchant de rebrousser chemin. Ses camarades lui conseillèrent d'aller plus en avant pour faire demi-tour, ce qu'il fit. Mais il eut très peur.

Ainsi que le contaient les Tadou-Koz et les Mammou-Koz, Toull an Diaoul abritait des Korrigans¹. Eux seuls pouvaient entrer dans la caverne du fait de leur petite taille. Malheur à celui qui les dérangerait. Si les nuages s'accrochaient aux parois de la vallée² c'est que les korrigans faisaient du feu pour cuire leurs aliments. Si une parcelle de terre n'était pas entièrement charruée en fin de journée, le paysan disait à qui voulait l'entendre que les Korrigans finiraient le travail dans la nuit.



Entrée de Toull an Diaoul

(1) Alors que j'étais élève de l'école communale de Saint Rivoal, Mlle LE LANN, institutrice nous avait demandé d'écrire une histoire.. Je lui avais écrit un texte concernant Toull An Diaoul et les korrigans... sans doute influencé par des propos entendus de la bouche des anciens. Elle me remercia d'un large sourire...

(2) A propos de la météo, à Kergombou quand de petits nuages de brume se forment dans la vallée du Nivot (direction sud) l'on disait « Toull An Diaoul o divougeda / feson glao » - Le trou du diable fume, signe de pluie. Effectivement le dicton se vérifiait...

Conte populaire concernant Toull an Diaoul et les Korrigans

A Penn Ar Favod vivait Soizig, jeune maman du petit Fañch, âgé de 2 ans. Le garçon faisait le bonheur de la famille, sage, souriant et de bonne taille pour son âge. Soizig surveillait la cuisson de la bouillie d'avoine dans un chaudron chauffé au feu de bois dans l'âtre de la cheminée. Fañch dormait dans son berceau posé sur le coffre à farine au pied du lit-clos. Peu de lumière, si ce n'est l'éclat des flammes du foyer. La nuit s'annonçait toute proche.

Vint à passer, Ar C'horriked Koz / la vieille korrigane, un bébé chétif sous le bras, guère plus grand que Fañch, - mais beaucoup plus âgé - recherchant l'aumône pour nourrir sa famille. Soizig, comme à l'accoutumée lui offrit un peu de farine dans un sac de toile et un morceau de lard. Mais à l'insu de Soizig, elle échangea les bébés, emportant Fañch à Toull an Diaoul.

Soizig ne s'était aperçue de rien. Mais elle constata que son fils était devenu grignoux, moins cajoleur. Elle ne reconnaissait plus son petit Fañch. Au bout de quelques semaines, elle s'inquiéta. Son petit Fañch, en dépit de tous les soins qu'elle lui prodiguait, ne grandissait pas, restait grignoux. Elle soigna sa nourriture, mais rien ne changea. En désespoir, elle résolut d'aller voir Cheffig, la sorcière du Favod et lui conta la visite de la vieille korrigane accompagnée de son petit-fils six mois auparavant, et son petit Fañch qu'elle ne reconnaissait plus. Maé lui répondit :

« Soizig, tu élèves sans doute un petit Korrigan, ceux-ci restent chétifs, grognons. Ton fils Fañch est peut-être à Toull an Diaoul chez les Korrigans. Pour le savoir va avec ton fils chétif à l'entrée de la caverne et frappe le jusqu'à ce qu'il hurle de douleur. Si c'est un petit korrigan sa mère viendra à son secours.

Soizig descend la colline pour aller jusqu'à Toull an Diaoul. Elle se mit aussitôt à donner une fessée au petit garçon jusqu'à ce qu'il hurle de douleur, poussant de grands cris, appelant...mamm...mamm. »

Sa vraie mère korrigane, entendant ces cris, sortit de la caverne pour lui venir en aide, suivie de Fañch. Celui-ci avait grandi, alors que le petit Korrigan était demeuré chétif.

La korrigane se mit à insulter Soizig et à lui réclamer des dédommagements pour les mauvais traitements subis par son fils.

« J'ai bien nourri Fañch, il a beaucoup grandi et toi Soizig tu n'as pas pris soin de mon fils. Vois comment il est resté chétif ! Tu me dois une dette... »

Soizig et Fañch, heureux de se retrouver, traversèrent

la rivière et prirent le chemin montant vers Penn Ar Favod sans se retourner. L'air pur de Penn ar Favod était infiniment plus doux que celui de la grotte de Toull An Diaoul.

Diwar ar C'horriked Toull an Diaoul

Gwechall goz, a Toull an Diaoul e vije Korriked o veva. Soizig oa o chom e Penn Ar Favod. Eun devez, Soizig ao davad, er gêr poaza eur chidourennad yod kerc'h war tan an oaled. E pod bian Fañch kousket, en e gwele war ar bank-kof dirag ar gwele-kloz. Nebeud sklerijenn, nemet flammou an tan. An noz oa tost tre.

A setu ar C'horriked koz deus Toull an Diaoul o tond ganten eur c'hroadur dister war he divrec'h, klask an aluzenn. Soizig a rei dezi bleud hag eun tamm kig-sal. Ar c'horriked-koz na chinchet ar bugaligou diwar vel Soizig. E bugel dister ser Fañchig. Hag o dao etrezeg Toull an Diaoul.

Soizig na weled netra dioustu, med goude eun nebeud deizou, e gave chinchet Fañchig, deut da beza grignouz ha beg figuz. Kaer na Soizig poania war hi boued, Fañchig ne wellaz ket. Ha set Soizig d'ar Favod evit goulenn gant Cheffig, ar sorserez koz, e kuzuliou mad diwar yec'hed Fañchig. Be oa bet kaoz deus ar c'horriked-koz deut de zi, da glask aluzenn.

Ar sorserez a lavare, o pod bian a zo marteze eur c'horriked bian, hag Fañchig a zo marteze e toull an Diaoul gant ar c'horriked. Evit gouzout muioc'h, réd eo dit mont da Toull an Diaoul gant da bugel dister, hag eur feskennad dezañ kén ha skijo. Ma eo eur c'horriked bian, e vamm a deuio da sikour.

Ha Soizig da vad rei eur feskennad d'ar pod bihan kén e skrijo, goulenn sikour gant e vamm.

He gwir vamm, o kleva e mabig krial, deuas er-mèz deus an Toull evit chikour e pod, heuliet gant Fañchig. Soizig oa laouen tre da adkavoud e bugel karet.

Hag ar c'horriked-mamm, droug e ennon a lavar.

« Maget am eus deus wa gwellan o pod Fañchig, kresket a neus, ha te o peus ket maged fal va pod bihan. Chomet eo dister va pod. »

Setu Soizig ha Fañchig o treuzi ar ster hag endro da Penn Ar Favod. Êr vad Penn Ar favod oa kalz gweloc'h eged êr Toull an Diaoul.

*Diwar Kontadennou klevet gant re-goz / dastumet gant Job Pichon
Tous droits réservés / ce texte figurera dans le prochain bulletin de l'asso
Leur Ar C'Horneg*



KAN AR BOBL

de retour à Saint-Rivoal

C'est dans une ambiance insolite que se sont déroulées le dimanche 9 mai les « Rencontres du Kan ar Bobl Menez Are » sous le hangar de la salle des fêtes de Saint-Rivoal, et non pas à Brasparts comme d'habitude : pas d'enfants sur scène, appliqués et encouragés par leurs enseignants, pas de fest-deiz, animé par les concurrents eux-mêmes, et cependant de nombreux chanteurs et musiciens talentueux ont eu à cœur de montrer la vitalité et la créativité de la culture bretonne.

Cette année, après l'annulation de l'édition 2020, et en raison de la situation sanitaire, les candidats se sont présentés devant un jury, mais sans public. Les prestations ont été filmées par un technicien professionnel et les meilleures ont été envoyées à Pontivy pour la finale qui aura lieu en juillet. Dix-sept passages ont été filmés : sept en chant à écouter, cinq en chant à danser, et cinq musiciens.

La qualité des candidats, leur implication, a fait de cette journée une vraie réussite.

Pour les scolaires, les captations vidéo ont été réalisées dans leur école et visionnées par un jury le 29 mai : six classes ont participé.

Le Kan ar Bobl, plus qu'un concours, demeure une rencontre de générations, l'occasion pour les passeurs de tradition de transmettre leur savoir, pour les jeunes de s'en inspirer.



Le « Kan-ar-Bobl Menez Are » constitue un rendez-vous attendu chaque année, sur le territoire Ouest des Monts d'Arrée, cette région frontière entre Léon et Cornouaille. Les lauréats sont invités à se produire à un fest-noz chanté appelé le « Kan an noz » organisé tous les ans en automne à Brasparts.

Annaig Quéré pour l'association « Kan ar Bobl Menez Are »

BRO AN ARE

Une épicerie paysanne à St Rivoal: si les créateurs de Terres d'Arrée- Bro an Are en 1994 avaient présenté sous cette appellation leur association, nul doute que certains leur auraient ri au nez. D'ailleurs il y eut un peu de ça... mais la foi déplace les montagnes et notre montagne n'est pas si grande !

L'idée première de Bro An Are (BAA) était de regrouper les producteurs et artisans locaux, s'échinant par delà les Monts d'Arrée à faire de la transformation à la ferme et de la vente directe, de réfléchir ensemble à un avenir commun, de partager les problèmes inhérents à notre métier, de leur trouver des solutions, notamment par la création d'un système de vente en local sur le lieu de production: transformer et vendre au pays si l'on voulait détourner un vieux slogan des années 70 !

Pour vendre localement, il faut être connu et notre communication passera par la création de marchés à thèmes qui draineront nombres consommateurs et autres politiques, militants, chercheurs, syndicalistes et musiciens ou artistes qui viendront animer tables rondes et marchés. Des marchés engagés et conviviaux où producteurs et consommateurs pourront se rencontrer, partager et débattre de l'agriculture et de l'avenir du milieu rural : les marchés en accordéon, «énergies paysannes» ou «sur le feu» et aussi à l'abbaye du Relecq... (5 marchés par an) ont laissé place au «marché sur l'eau» le lundi de Pâques et «le champ du monde» le 8 Août



cette année. Ces deux marchés nous ont permis de garder le lien avec les consommateurs, lien qui se fait aussi par le magasin.

Le magasin, l'épicerie paysanne, c'est aujourd'hui le coeur de métier de BAA. La vente locale semble aller de soi à l'heure actuelle; c'est pourtant une longue histoire qui prend ses racines dans le tréfond de nos campagnes que l'on voudrait de plus en plus vivantes. La vente locale c'est un patrimoine paysan porté depuis des années par le réseau Civam, dont fait partie BAA.

Suite à une convention avec le PNRA, BAA s'installe dans l'ancien presbytère. Travaux de réfection, aménagement, achat de matériel, de frigos, BAA inaugure son épicerie paysanne en 1997 avec l'objectif d'être ouvert à l'année. Deux salariés sont embauchés entre trois structures : les «Papillons Blancs», l'écomusée et BAA. On retrouve beaucoup d'habitants dans ces structures ; ce sont les mêmes qui, quelques années plus tôt, avaient sauvé l'école de St Rivoal de la fermeture en créant l'école publique bilingue de St Rivoal : on est dans un monde qui parle d'aménagement du



territoire, de développement local et d'agriculture durable.

BAA était avec Brin d'herbe à Rennes une des premières associations de producteurs fermiers en France. Se construire en s'appuyant sur de l'existant, sur l'autre reste une nécessité. C'est dans ce cadre-là que BAA participe depuis 2 ans à la création d'un réseau de magasins de producteurs dans le Finistère avec les assos fermières de Briec, Logonna-Daoulas, Argol et Quimper. Ce réseau viendra densifier le travail de communication et d'organisation

de nos structures et permettra de participer à une dynamique plus large avec les «Boutiques paysannes» partout en France.

Aujourd'hui BAA fait peau neuve, avec une équipe bien installée et motivée. L'épicerie paysanne vous accueille dans un espace rénové et toujours convivial, toutes les semaines, le mardi et le vendredi après-midi, en Juin tous les dimanches après-midi de 14h à 18h et durant les mois de juillet et d'août, de 10h30 à 13h et de 15h à 19h. Et aussi le 8 août «Le champ du monde» marché toute la journée .



TY REUZ Épicerie- petite restauration café

Après la reprise du service de petite restauration en terrasse, depuis le 9 juin je vous accueille également à l'intérieur.

Les formules repas sont à 15€ par personne. Le menu comprend une entrée, un plat, et un dessert. Du fait maison avec des produits frais et de saison.

Les horaires sont les suivants

- Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 10h-19h
- Dimanche 9h-12h (viennoiseries)
- Lundi et mercredi : fermé

Vous pouvez toujours retrouver les paniers pique-nique ainsi les petits déjeuners.

Toujours possibilité l'après midi de prendre un café, un thé ou un chocolat chaud avec une petite lichouserie.

Possibilité de buffet froid, salé, sucré, de repas de groupe, sur réservation

Le 26 juin pour le passage du Tour de France nous organisons une journée Tarte flambée aux feu de bois à manger sur place ou à emporter avec bière pression.

JUIN

Samedi 26 juin - 10h
**Assemblée générale
Amicale Laïque**

Samedi 26 juin - 13h
Tour de France

JUILLET

Vendredi 2 juillet - 19h
Pique-nique musical
Sous le hangar de la salle des fêtes

Samedi 3 juillet - 10h
**Assemblée générale
Kroazhent**
A la salle des fêtes

Samedi 3 juillet - 11h
**Raconte Tapis
«Toc, Toc, Toc»**
A la bibliothèque

Dimanche 18 juillet - 18h
Le Cinéma Voyageur
A la salle des fêtes

AOÛT

Dimanche 8 août - toute la journée
Marché Le champ du monde
Maison Cornec

Mercredi 25 août
Rencontre des Jeunes
Un temps de débat et de rencontre sur la base des questionnaires collectés.

SEPTEMBRE

Vendredi 17 septembre - 18h30
Réunion publique sur les aménagements de sécurité piétonne dans le bourg
A la salle des fêtes.

Samedi 18 et Dimanche 19 septembre
Journées du patrimoine
Plusieurs activités dans le bourg

Dimanche 19 septembre
Fête du far
A la salle des fêtes

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE DE PLEYBEN : HORAIRES D'OUVERTURE

lundi, mardi et vendredi : fermée le matin, ouverte de 14h à 18h

mercredi : fermée toute la journée

jeudi : ouverte de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

samedi : ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermée dimanche et jours fériés

MAIRIE :

Tél : 02 98 81 40 54
mairie-st-rivoal@orange.fr
<http://mairie-st-rivoal.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 10h-12h
et 14h-17h

Mardi et jeudi : 14h-17h

La mairie est fermée au public le mardi et le jeudi matin

BIBLIOTHÈQUE :

Horaires d'ouverture jusqu'au 31 août :

Samedi : 10h30-12h30

KELOÙ AN TI KÊR

Directeur de publication :
Mickaël Toullec

Rédaction : Karine Vaillant, Evelyne Talbourdet, Catherine Sylvain, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, Michel Cluytens, Pierre-Yves Le Bon, Michel Le Signor, Hervé Quéré, Vincent Courtin, associations, partenaires

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Mickaël Toullec, Catherine Sylvain, Annaig Quéré, Michel Cluytens, Karine Vaillant, Nadia Hemery, Fanny Bourrillon, associations, sauf mention contraire

Illustration couverture : Patrick Hervé

APPEL D'URGENCE

Nous avons mis en place un système d'appel urgence. Le maire ou les adjoints auront un téléphone en leur possession, à tour de rôle. Par conséquent, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et, en cas d'urgence, vous pourrez appeler sur ce téléphone. Le numéro de téléphone est le suivant : **06.43.25.65.28**

Ce numéro ne doit servir que pour des urgences et être seulement utilisé en dehors des heures d'ouverture de la mairie. Pour tous les autres sujets ou si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un élu, nous vous remercions d'appeler ou de venir à la mairie pendant les horaires d'ouverture. Nadia, la secrétaire de mairie prendra note de votre demande. Vous pouvez aussi venir à la permanence du samedi matin, de 10h à 12h.